



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2428
13 février 2015
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

Lutte

ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Le journal
d'Arlette Laguiller

Le capital

étrangle

la Grèce

et toute

l'humanité

Ukraine

De « plans de paix » en escalade guerrière

page 8

France

Dividendes au sommet, chômage record!

page 4

Éducation

Des mesurette qui révoltent enseignants et parents

page 6 et 7

Ce n'est pas seulement la Grèce que le grand capital étrangle

Alors que Tsipras, le nouveau chef du gouvernement grec, faisait la tournée des dirigeants de l'Union européenne pour négocier quelques mois de répit auprès des créanciers de son pays, la Banque centrale européenne a fermé une des deux sources de financement de la Grèce. Le message est on ne peut plus clair.

Les représentants de la grande bourgeoisie qui sont à la tête de la BCE, du FMI et de l'Union européenne veulent mettre ce pays et son gouvernement à genoux au nom du principe selon lequel « qui a des dettes doit les rembourser ». Avant tout compromis, il faut donc que Tsipras se renie et expie le crime d'avoir laissé croire à la possibilité d'une « annulation de la dette ».

Tsipras ne demande pas la lune. Il ne parle plus d'annuler la dette grecque, ni même d'en effacer une partie, il veut en étaler les remboursements.

Mais pour la BCE, l'idée que les classes populaires grecques puissent seulement espérer qu'elles n'auront pas à payer les intérêts et les dettes faites par leurs classes privilégiées et par leur État est intolérable. Pour elle, il est hors de question de remettre en cause la politique d'austérité dont le seul objectif est de vider les poches de la majorité de la population pour alimenter la finance.

Cette déclaration de guerre n'est pas seulement destinée au peuple grec, elle est adressée à tous ceux qui voudraient en finir avec les diktats des banquiers. Il s'agit de faire comprendre aux peuples qui auraient envie d'imiter les Grecs que le temps des sacrifices n'est pas fini.

Les porte-parole du grand capital que sont le FMI, la BCE et la Commission européenne ont renvoyé la Grèce des décennies en arrière.

Des millions de Grecs ont perdu leur emploi ou une partie de leur salaire, ils ne peuvent plus se loger, se soigner. Et il faudrait encore des licenciements, encore des fermetures de services publics ? Mais qu'est-ce qu'ils cherchent, que les gens meurent dans la rue comme dans nombre de pays pauvres ?

La bourgeoisie fait subir au peuple grec, en plus violent, ce qu'elle fait subir ici aux travailleurs.

Quand, pour maintenir son taux de profit, le grand patronat licencie, restructure et ferme des usines, il se moque de ce que deviendront les salariés mis sur le carreau. Il n'a que faire des déficits qu'il creuse quand, pour augmenter les dividendes de ses actionnaires, il ne paye pas d'impôts et obtient

de ne plus payer de cotisations sociales. Il n'y en a que pour sa compétitivité et sa rentabilité.

Que les services publics se délitent, que les petites entreprises soient asphyxiées, que l'économie s'enfonce dans le marasme, tant que l'argent rentre dans ses coffres-forts, ce n'est pas un problème pour ce grand patronat.

La bourgeoisie qui domine la finance, comme ses représentants à la tête des institutions internationales sont des irresponsables vis-à-vis de la société.

Mario Draghi, aujourd'hui à la tête de la BCE et inflexible vis-à-vis de la Grèce, fut vice-président de la banque Goldman Sachs pour l'Europe. Cette banque, une des principales responsables de la crise financière de 2008, a maquillé les comptes de l'État grec. C'est tout un symbole !

Quant à Jean-Claude Juncker, l'actuel président de la Commission européenne, il fut pendant dix-huit ans le Premier ministre du Luxembourg, un paradis fiscal qui aida près de 300 multinationales à échapper à l'impôt.

Ces messieurs ferment les yeux sur les coups fourrés des grandes banques du genre HSBC, ils s'arrangent pour que les grands groupes ne payent pas d'impôts et ce sont eux qui demandent à l'ouvrier grec au chômage d'en payer !

Ce sont eux qui nous font croire que si les Grecs n'arrivent pas à payer la dette, nous serions obligés de payer ! Tout cela est du chantage.

Ces dirigeants, complices de la bourgeoisie, ont un principe simple : il faut que l'argent rentre, que ce soit par l'exploitation, y compris la plus cruelle, ou par la spéculation. Et ce, quand bien même on court droit à la catastrophe avec la menace permanente d'un nouveau krach.

L'économie capitaliste qui, pour enrichir les plus riches, appauvrit ceux qui travaillent et produisent, est aveugle et irrationnelle.

Dans le cadre de cette économie injuste, complètement folle, les travailleurs ont le droit et le devoir de se battre pour leur peau.

Mais ces luttes contre une classe capitaliste avide et irresponsable sont un éternel recommencement.

Le problème fondamental qui se pose à la société, et depuis bien longtemps, est de renverser la dictature de la finance sur le monde, c'est-à-dire renverser le capitalisme. C'est la tâche que devra se fixer la classe exploitée.

Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ	
Le chômage continue de monter	4
Dividendes au sommet	4
Fil rouge	4
Législative partielle du Doubs	5
Hollande et le logement social	5
Vente de Rafale garantie par l'État	5
Mesures pour l'éducation	6
Les universités	6
Réforme de la justice pour mineurs	6
Enseignants et parents mobilisés à Marseille	7
Lycée Le Corbusier - Aubervilliers	7
Collèges et lycées dunkerquois	7
HSBC et les 100 000 voleurs	15

Une respectable institution financière...	15
DANS LE MONDE	
Ukraine, escalade guerrière	8
Pologne, les mineurs font reculer le gouvernement	8
Afrique et Boko Haram	8-9
Haïti : grève dans l'éducation et dans les transports en commun	9
États-Unis : les travailleurs des raffineries en grève	9
Super bénéfiques d'Apple	9
Allemagne : introduction du salaire minimum	16
Grande-Bretagne : crise et salaire minimum	16
Explosion de la dette mondiale	16

IL Y A 70 ANS	
Le 13 janvier 1945, la destruction de Dresde	10
ENTREPRISES	
PSA Peugeot Citroën	11
GSF - PSA - Poissy	44
Renault Douai ;	11
Mory-Global après Mory-Ducros RATP	12
Dev Moulins	12
Delle Fonderie Industrielle - Territoire de Belfort	12
L'Oréal	13
Famar Orléans	13
SNCF Rhône-Alpes	13
Salons de coiffure bd de Strasbourg (Paris)	13
Amisol - Clermont-Ferrand	14
La Redoute Roubaix - Wattrelos	14
Aluminium Dunkerque	14
La Poste	14

Lutte Ouvrière dans les kiosques

Notre journal est disponible chez les marchands de journaux, distribué par les Messageries lyonnaises de presse (MLP).

Les idées que nous défendons doivent pouvoir entrer en contact avec un plus large public. C'est pourquoi nous comptons sur tous nos amis, militants et sympathisants ou lecteurs occasionnels. Ils peuvent intervenir auprès des marchands de journaux qu'ils connaissent, pour que ceux-ci affichent notre journal, et les en remercier, non seulement en leur achetant *Lutte Ouvrière* mais en les privilégiant pour leurs autres achats de presse. Ils peuvent aussi nous signaler les points de vente où *Lutte Ouvrière* n'apparaît pas, mais où ils pensent que ce serait souhaitable. Sur le site Internet de *Lutte Ouvrière* (rubrique « dans les kiosques ») on peut désormais trouver la liste des points de vente où notre journal est disponible.

Merci à tous nos lecteurs de faire mieux connaître *Lutte Ouvrière*.

Les voleurs sont les grandes banques

« Si les Grecs ne payent pas leur dette, il en coûtera 600 euros à chaque contribuable français ». C'est du moins ce qu'affirment les commentateurs soucieux de masquer la responsabilité des grandes banques françaises en la matière. Car si l'État français détient quarante milliards d'euros de créances sur l'État grec, c'est bien parce qu'il les a rachetées aux banques, leur permettant ainsi de conclure leurs fructueuses spéculations sur la Grèce.

Ces spéculations des grandes banques internationales ont plongé le pays dans la situation d'où le nouveau gouvernement tente dorénavant de le sortir.

La dette publique n'est pas une spécialité grecque

Après le discours de Tsipras qui a répété le programme sur lequel il a été élu, les discussions devaient s'engager sur la renégociation de la dette grecque. Le gouvernement grec refuse de valider la fin du plan négocié par son prédécesseur et réclame un répit, le temps de conclure un nouvel accord. Pour financer les dépenses courantes, Yanis Varoufakis, le ministre des Finances, suggère de puiser dans des fonds déjà existants, entre autres ceux réservés à une recapitalisation des banques grecques en cas d'urgence. Les gouvernements européens crient au scandale et leur propagande consiste à stigmatiser un pays qualifié de malhonnête puisqu'il refuserait de rendre l'argent qu'on lui a donné... mais qui en réalité a enrichi essentiellement les banques et en premier lieu celles des pays européens les plus riches.

L'endettement n'est pas une spécialité grecque : tous les États comblent par l'emprunt les trous de leur budget. Contrairement à ce que dit le patronat, ce budget n'est pas mis à mal par les services publics, que l'État doit tout de même faire fonctionner, mais par l'accumulation de subventions et de dégrèvements accordés aux grosses entreprises. Les gouvernements français ont de l'expérience en la matière. La Grèce n'a pas fait autre chose pendant des années.

L'entrée de la Grèce dans la zone euro en 2001 a renforcé les appétits des prêteurs, convaincus

qu'elle bénéficierait de l'aide des autres États en cas de problème. L'argent a servi un peu au développement des infrastructures du pays et bien davantage aux grosses sociétés locales et étrangères et surtout aux marchés financiers, liés le plus souvent à ces mêmes grands trusts. C'est ainsi, par exemple, que la Grèce a dépensé au moins 14 milliards de dollars, au lieu du milliard et demi initialement prévu, pour organiser les Jeux olympiques de 2004. C'est ainsi également qu'elle a toujours consacré une part, plus importante proportionnellement que les autres États européens, à l'achat de matériel militaire qui a enrichi Thyssen, Siemens ou Dassault.

La spéculation accélère avec la crise

Ainsi, la Grèce, un des pays les plus petits et les moins développés de la zone euro, a été la première à tomber dans une spirale d'endettement sans fin, qui peut en toucher bien d'autres. Son endettement, relativement contenu, s'est accéléré en 2007, année du début de la crise du secteur financier aux États-Unis. Les banques ont utilisé les fonds prêtés ou donnés



par la Réserve fédérale et la Banque centrale européenne pour pousser à l'endettement, en ciblant en particulier les pays à qui ils pouvaient imposer des taux d'intérêt très élevés. Entre juin 2007 et septembre 2008, les banques privées d'Europe occidentale ont augmenté leurs prêts à la Grèce de 33 %.

En 2010, au moment où le risque de défaut de paiement devenait plus évident, les banques privées empruntaient des fonds à la BCE au taux de 1 % qu'elles prêtaient à leur tour à la Grèce à 4 % ou 5 % pour une durée de trois mois, à 12 % pour les titres à dix ans. En mai 2011, ce taux à dix ans atteignait 16,5 %. L'argent emprunté ne servait ni à redresser l'économie ni à rembourser la dette mais à payer les intérêts : un analyste financier estimait en 2011 que sur chaque euro prêté à la Grèce, 70 centimes servaient à payer les intérêts.

Entre-temps, les

autorités européennes et le FMI avaient imposé au pays, en échange de leur « aide », un plan d'austérité, bientôt suivi d'un second en 2012 : la population grecque allait le payer par le chômage, les baisses de salaires et une dégradation considérable des services publics.

La BCE rachète les dettes

En 2012, devant la faillite annoncée, les États européens proposèrent une « restructuration de la dette ». Les banques privées échangeaient leurs titres de dettes grecques contre d'autres présentés comme plus sûrs, moyennant une décote de leurs avoirs de 50 %. Ce fut d'autant moins une mauvaise affaire que ces titres avaient en réalité déjà perdu entre 65 et 75 % de leur valeur sur le marché.

Ce sont maintenant surtout la BCE et les banques centrales qui détiennent des titres de la dette grecque, car elles

se sont empressées de les racheter aux banques privées en leur versant de l'argent frais.

Pour la Grèce, l'endettement a continué : de 125 % du produit intérieur brut en 2009, la dette en est arrivée à 175 % en 2014, le PIB, somme des richesses produites dans le pays, ayant diminué de 25 % depuis le début de la crise, ce qui en dit long sur la débâcle économique dans laquelle la majorité de la population grecque essaie de survivre.

Cela n'empêche pas les tenants du système de dire que si la Grèce fait défaut « nous allons payer pour les Grecs » et même de chiffrer à près de 600 ou 700 euros ce que cela coûterait à chaque contribuable français. Mais nous avons déjà payé, pas pour « les Grecs » mais pour « nos » banques auxquelles les gouvernements français ont décidé de racheter 40 milliards de titres pourris!

Sylvie Maréchal

En Grèce, comme partout, l'impôt saigne le malheureux

Les salariés, du public ou du privé, payent des impôts, pour la bonne raison que ces impôts sont retenus à la source et apparaissent sur la feuille de paye, comme les retenues pour les cotisations sociales.

Encore faut-il avoir un emploi, ce que n'ont pas 27 % de la population, et une feuille de paye, ce qui n'est pas non plus permis à tous ceux que leur patron refuse de déclarer, mais dont beaucoup ont un salaire qui

les place en dessous du seuil d'imposition pourtant bien bas.

Et surtout, comme ici, ils payent la TVA sur tout ce qu'ils achètent, à un taux encore plus élevé qu'en France.

Le problème ne vient donc pas des salariés, mais de ceux qui peuvent dissimuler leurs revenus : entrepreneurs, professions libérales et grosses entreprises qui bénéficient souvent d'un appui politique et pratiquent l'évasion fiscale. Quant

aux très grosses entreprises, pour échapper à la pression fiscale, elles transfèrent leur siège en Suisse ou au Luxembourg, en toute légalité.

Tout cela n'a rien de typiquement grec.

La seule originalité, c'est la dispense ou quasi-dispense d'impôts accordée aux armateurs et à l'Église. L'Église orthodoxe, le plus gros propriétaire terrien après l'État, dont les prêtres sont salariés par le gouvernement, n'est pas assujettie à

l'impôt, sauf sur ses biens commerciaux.

Les armateurs, à la tête de la première flotte mondiale, ont été exemptés d'impôts par la Constitution, mis à part une taxe sur le tonnage transporté sous pavillon grec. Ce n'est que tout récemment qu'ils ont accepté de payer une contribution temporaire.

Plus on est riche, moins on paye : c'est valable partout mais en Grèce c'est encore plus visible.

S.M.

Les ministres passent, le chômage monte

Lundi 9 février le ministre du Travail Rebsamen a convoqué la presse pour faire l'annonce d'un plan de lutte contre le chômage de longue durée. À chaque nouveau ministre et à chaque nouvelle année, son nouveau plan.

Il y aurait, d'après Rebsamen, 2,2 millions de demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an, dont 750 000 depuis plus de trois ans. Ces chiffres sont en augmentation constante.

Le ministre a repris les mêmes arguments que ses prédécesseurs : le manque de qualification reconnue, l'âge, l'impossibilité de se déplacer, le fait d'avoir des enfants à charge n'aident pas à trouver du travail. Et comme tous les autres ministres du Travail, Rebsamen a promis, une fois de plus et sans aucun engagement chiffré, des formations, une meilleure orientation, la mobilisation de tous et les autres fadaïses habituelles des politiciens en représentation.

Un seul détail suffit cependant à montrer qu'il se moque du chômage et des chômeurs et qu'il ignore la vie réelle des travailleurs. Il promet en effet un dispositif pour laisser ses enfants dans une crèche le temps d'un entretien d'embauche, à condition de prévenir à l'avance. Il ne sait évidemment pas qu'on est souvent convoqué du jour au lendemain. Il sait encore moins qu'aucune voisine, retraitée ou elle-même au chômage, qu'aucune grand-mère de famille ouvrière ne refusera de prendre les gosses au pied levé dans cette circonstance. Et il fait mine d'oublier qu'il manque des centaines de milliers de places en crèche, dans tout le pays et

tous les jours !

Rebsamen péroré sur le malheur des chômeurs sans jamais prononcer le mot licenciement, comme si le chômage était une calamité tombée du ciel, sans explication et sans responsables. Les chômeurs sont pourtant par définition des travailleurs que les patrons ont mis dehors, quelles que soient les circonstances, fins de contrats temporaires pour la plupart, licenciements collectifs ou individuels pour les autres. C'est bien pourquoi la lutte contre le chômage, de courte ou de longue durée, commence par l'interdiction pure et simple des licenciements.

Les travailleurs ne pourront l'obtenir que par la contrainte, envers le patronat, l'État et les politiciens du genre de Rebsamen, de ses prédécesseurs et de ses successeurs.

Paul Galois

Dividendes au sommet

En 2014, les sociétés du CAC 40 ont versé à leurs actionnaires 56 milliards d'euros. Sur ce total, 46 milliards correspondent à des dividendes – versés en cash ou en actions. Soit une augmentation de 25 % par rapport à 2013. Le reste, soit 10,2 milliards d'euros, correspond à des rachats d'actions – autre façon de distribuer une partie des bénéfices de l'entreprise à ses actionnaires – soit une augmentation de 50 % en un an. Ces chiffres constituent presque un record : en 2007, avant la dernière crise financière, les sociétés du CAC 40 avaient versé 57,1 milliards d'euros aux actionnaires.

D'où vient l'argent ? Pas d'une progression des chiffres d'affaires, donc du développement de la production et des ventes, si l'on en croit la presse. Commentant les résultats

des sociétés du CAC 40 au premier semestre, le journal *Le Monde* montrait que si, pour la première fois en trois ans, leurs bénéfices étaient en hausse de 23 %, leur chiffre d'affaires, lui, avait progressé sur un an de moins de 1 %. « *En clair – expliquait l'article – la hausse des bénéfices du CAC 40 est d'abord à mettre au crédit des plans de restructuration annoncés et mis en œuvre au cours de l'année 2013, et qui commencent aujourd'hui à porter leurs fruits.* » Autrement dit, ce sont les licenciements et la surexploitation des travailleurs qui sont à l'origine de ces profits avec pour conséquence l'explosion du chômage. Remettre en cause la mainmise du capital sur l'économie, c'est devenu une question de survie pour les classes populaires.

J.J.L.

Des CDI de plus en plus courts et de plus en plus précaires

Une récente étude portant sur l'année 2012 constate qu'un tiers des CDI se sont terminés avant la fin de la première année. Cette proportion a augmenté de 2,5 % par rapport à l'étude précédente quatre ans plus tôt. Les raisons de la rupture sont multiples, mais les cas où les patrons ne donnent pas suite à la période d'essai

du salarié se sont développés. Ces ruptures du contrat ne sont pas considérées dans les statistiques comme un licenciement – d'ailleurs les règles de procédure des licenciements ne s'appliquent pas – mais le travailleur se retrouve tout de même au chômage.

Les CDI sont donc de plus en plus courts et, par

ailleurs, de moins en moins nombreux, puisqu'ils n'ont représenté en 2014 que moins de 10 % des embauches. Le patronat profite de la situation actuelle, dans laquelle les travailleurs se sentent en position de faiblesse, pour faire disparaître dans les faits ce type de contrat.

Stéphane Fort



Fil rouge

Prends l'oseille et tire-toi

Lundi 2 février, c'était la crise à l'UMP. Quoi dire après l'élimination du candidat UMP à la législative du Doubs ? Chacun des ténors a tenté de jouer sa propre partition, d'autant que le présumé chef d'orchestre était aux abonnés absents.

Sarkozy s'était organisé une courte escapade princière à Abou Dhabi pour une conférence payée dans les 100 000 euros de l'heure.

C'est vrai que ses privilèges d'ancien président, salaire de 6 000 euros par mois sans compter les primes et sa retraite de parlementaire, un appartement de 320 m² dans les

beaux quartiers aux frais de la princesse et les dix employés à son service, ça fait un peu chiche quand on rêve de redevenir calife à la place du calife.

36, quai des Orfèvres : du rififi chez les ripoux

Un policier soupçonné d'avoir volé 50 kg de cocaïne dans le bureau des stupés, d'autres accusés d'un viol, un directeur qui s'assoit sur le secret de l'instruction d'une enquête pour protéger un ami, la liste commence à être longue des malversations dans la police judiciaire de Paris. Il faut se rendre à l'évidence : le probe commissaire Maigret n'était bien qu'un

personnage de fiction dans ce bâtiment qui abrite manifestement une belle brochette de flics aux mœurs de voyous.

Financier cinq étoiles

Pour renflouer le budget public, le ministre de la Défense propose l'opération suivante : l'État achète une frégate à 450 millions d'euros, la revend immédiatement à une société publique de leasing qui la reloue sur le champ à la marine nationale, moyennant un intérêt de 6 à 8 %. On peut recommencer pour d'autres bâtiments de guerre, des avions etc., pour un montant global de 2,6 milliards d'euros. Le ministre n'exclut pas que des industriels de

l'armement s'invitent dans les sociétés de leasing, d'autant que, comme il le dit benoîtement, ces sociétés ne prennent aucun risque.

Pour le moment, il semble que les fonctionnaires du ministère des Finances ne sont pas encore convaincus que cette poule en uniforme ponde vraiment des œufs d'or, ni même que tout cela soit vraiment légal. En revanche les industriels de l'armement salivent d'avance devant cette nouvelle rente.

Show-mage à l'américaine

En général les autorités américaines se vantent d'un taux de chômage à

peine supérieur à 5 %, ajoutant que l'économie est en pleine reprise et que les entreprises embauchent à tour de bras. Mais patatra, le mois dernier, un million de personnes supplémentaires se sont inscrites au chômage. Jamais à court d'une nouvelle pirouette, les porte-parole du gouvernement ne se sont pas laissés démonter pour si peu. Ils affirment sans rire que c'est un signe encourageant car cela signifierait que les chômeurs cherchent à nouveau du travail.

Le conteur de fables Hollande avec son inversion de la courbe du chômage est vraiment un petit joueur à côté du prestidigitateur Obama.

Législative partielle du Doubs : les raisons de la montée du FN

Le candidat du PS dans la quatrième circonscription du Doubs a finalement gagné de justesse l'élection législative face à la candidate du Front national avec 51,43 % contre 48,57 %. Par rapport au second tour de 2012 qui était une triangulaire avec l'UMP, absente ce coup-ci, le PS perd 3 807 voix tandis que le FN en gagne 5 060. Toujours par rapport à 2012, l'abstention est en progression de plus de 10 points, elle dépasse la moitié des inscrits.

En moins de trois ans, le PS au pouvoir a écœuré une bonne partie de son électorat qui ne voit plus l'intérêt de se déplacer pour voter pour un parti qui mène une politique voisine de celle de l'UMP. Il s'abstient donc, ou pire, se reporte sur le FN.

Certes, le PS gagne 8 832 voix entre les deux tours, mais Front de gauche,

Verts, UDI, Modem, et une partie de l'UMP appelaient à voter pour lui. Le vote blanc – position officielle de l'UMP – a été multiplié par près de quatre par rapport au premier tour, avec 2 694 bulletins. Mais surtout le FN gagne 6 259 voix entre les deux tours, c'est dire qu'une partie des électeurs de droite ou des

abstentionnistes ont voté pour lui au second tour. Il lui a manqué 863 voix pour emporter l'élection.

Dans la campagne du second tour, loin de s'adresser aux électeurs déçus des classes populaires, c'est à l'électorat de droite que le PS s'est adressé au nom du front républicain. Cet appel fait le jeu du FN qui peut se présenter comme seul contre tous, différent du PS et de l'UMP, complices pour garder la haute main sur des postes électoraux que le FN convoite. Cette concurrence-conivence affichée entre PS et UMP ne fait que renforcer un FN qui surfe sur les préjugés les plus réactionnaires.

Hollande lui-même,

lors de sa conférence de presse, a reproché à l'UMP ses hésitations à appeler à voter PS lors de la partielle du Doubs, se vantant de n'avoir pas hésité un seul instant, lui, à voter Chirac en 2002 pour faire barrage à Le Pen. Quel barrage!

Chirac a gagné l'élection présidentielle haut la main en 2002, ce qui lui a laissé les mains libres une fois au pouvoir et a ouvert du même coup la voie à Sarkozy, élu en 2007 en reprenant les idées, et une partie des électeurs, de Le Pen. Après deux ans de pouvoir de la gauche, Le Pen fille et le FN sont ainsi en première position aux élections européennes et sont donnés en tête dans les sondages pour

les futurs scrutins.

Le PS tente d'en tirer parti et mise sur l'inquiétude suscitée par la montée du FN pour conserver ses électeurs. Mais ce n'est pas le PS qui fera « barrage au FN ». Bien au contraire, car c'est sa politique au gouvernement au service des intérêts de la grande bourgeoisie qui nourrit le FN et lui apporte des voix sur un plateau.

Ce danger ne peut être combattu que par une remontée des luttes ouvrières pour faire payer aux capitalistes la facture de la crise de leur système et aussi par la renaissance des idées et des valeurs du mouvement ouvrier révolutionnaire.

Étienne Hourdin

Hollande et le logement social : des déclarations hypocrites

Valls et Hollande accusent les communes qui ne respectent pas la loi SRU (Solidarité et renouvellement urbains) d'être responsables du manque de construction de logements sociaux.

Cette loi, votée en 2000, imposait aux communes de plus de 3 500 habitants d'avoir au moins 20% de logements sociaux sous peine de pénalité... de 150 euros par logement manquant ! Une amende ridicule et infiniment moins onéreuse que la construction des équipements qui accompagnent tout développement urbain, tels que les voies, les écoles, les places en crèche, etc. La loi a été revue en 2013, multipliant la pénalité par cinq et imposant un quota de 25 % aux très grandes villes. Il n'empêche qu'actuellement, près de la moitié des 770 communes soumises à cette obligation ne la respectent pas, dont nombre



de villes bourgeoises qui ne veulent pas de pauvres chez elles.

Mais si Hollande fronce les sourcils devant des maires qui ne respectent pas cette loi, il ne fait pas grand-chose pour les y contraindre. Lui-même est très loin de respecter ses propres engagements. En 2012, avant son élection, Hollande avait promis de faire construire 500 000 logements par an, dont 150 000 logements

sociaux. Ce dernier nombre était déjà fort insuffisant eu égard aux besoins, quand 1,8 million de ménages sont dans l'attente d'une HLM. Or, depuis cette date, seuls 300 000 logements neufs sont construits chaque année, dont 85 000 logements sociaux. À ce rythme-là, il faudrait attendre plus de 40 ans avant que les 3,5 millions de mal-logés aient enfin un toit décent sur leur tête.

Marianne Lamiral

Des loyers un peu réduits... des logements aussi !

Selon une étude réalisée par les agences immobilières Century 21, les loyers auraient baissé de 0,8 % en 2014 dans le parc locatif privé. Ce chiffre est en soi ridicule quand on sait, selon la Fondation Abbé-Pierre, qu'entre 1998 et 2014 les loyers ont augmenté en moyenne de 53 % dans le privé!

Cette très légère baisse des loyers n'est pas due à

la limitation incluse dans la loi Alur, censée limiter les hausses abusives lors de la signature d'un nouveau bail, puisque celle-ci n'a pris effet que fin 2014. Selon Century 21, la baisse à Paris est simplement due au fait que les nouveaux locataires... emménagent dans des appartements plus petits.

M.L.

Vente de Rafale à l'Égypte avec l'argent public

Quel suspens ! Dassault va-t-il réussir enfin à vendre son Rafale à l'étranger ? Ce serait la première fois. Il faut dire qu'à environ 100 millions l'unité et un coût de 27 000 euros l'heure de vol, il faut vraiment en avoir envie. Il semble que ce soit le cas d'Al-Sissi, le nouveau dictateur égyptien qui rêverait de les exhiber aux cérémonies de fin de travaux d'agrandissement du canal de Suez, l'été prochain.

Au total, pour 24 avions, leur armement et une frégate, c'est un contrat de cinq milliards d'euros en vue pour Dassault, Safran (les moteurs), Thales (la frégate), MBDA (les missiles), etc. Et peut-être la perspective d'autres contrats, avec l'Inde ou le Qatar.

Le ministre de la Défense, Le Drian, n'est pas peu fier de ses liens privilégiés avec Al-Sissi qui aurait facilité les négociations. Celles-ci portent maintenant sur le financement de l'achat. Un pool

bancaire, avec BNP Paribas, la Société générale et le Crédit agricole a été constitué pour prêter à l'Égypte. Comme il est hors de question que les industriels ou les banquiers assument les risques d'impayés, tous ces contrats seraient garantis à hauteur de 50 % via la Coface, par l'État français, c'est-à-dire avec de l'argent public. Hollande avait opportunément annoncé le renforcement des moyens de la Coface... la veille de l'annonce du contrat Dassault avec l'Égypte.

Dès le versement de l'acompte de 500 millions par l'Égypte, on sabrera le champagne chez les Dassault. La moindre des choses serait d'inviter Le Drian, ce ministre « socialiste » qui se met en quatre pour vendre des engins de mort de la famille Dassault à une dictature militaire au moment même où celle-ci remplit les prisons et assassine les opposants.

Antoine Ferrer

Affaire Carlton : l'ignominie des clients

Lors du deuxième jour d'audience du procès du Carlton de Lille, deux ex-prostituées impliquées dans le scandale ont témoigné. Leurs quelques mots, rapportés par la presse, en disent long sur leur sort et sur le petit monde de notables constituant leur clientèle : huissier de justice, avocat renommé, politicien, chefs d'entreprise.

Le procès révèle aussi l'hypocrisie des clients, qui aujourd'hui s'offusquent que le juge parle de « prostituées » au lieu d'« escort girls »... pour désigner les femmes qu'eux-mêmes appelaient parfois entre eux « le matériel », voire « le cheptel »...

Dans une interview au journal *La Voix du Nord*,

l'une d'elles résume ainsi : « On a beau prendre 20 douches, on ne peut pas se laver de ça. Mais moi je me sens plus propre qu'eux. Je n'ai pas volé, je n'ai pas menti. Je n'ai pas pris la dignité de qui que ce soit. Je n'ai pas payé pour avoir un rapport. Je n'ai pas acheté des choses qui n'ont pas de prix. »

Julie Lemée

Mesures pour l'Éducation : beaucoup de bruit pour rien

Après les attentats, Valls et Najat Vallaud-Belkacem, la ministre de l'Éducation nationale, ont détaillé les mesures d'un « plan de mobilisation de l'école pour les valeurs de la République ».

Le gouvernement prévoit par exemple d'imposer des cérémonies patriotiques et l'apprentissage des symboles républicains. L'enseignement civique sera rebaptisé enseignement moral et civique ! Il propose aussi de faire signer aux parents et aux enfants, lors de la rentrée scolaire, le règlement intérieur et une charte de laïcité, ce qui se fait déjà peu ou prou dans bien des établissements. Aucune de ces pantomimes n'a jamais changé quoi que ce soit.

En cherchant à accréditer l'idée mensongère que l'école pourrait lutter à elle seule contre la montée des idées intégristes, le gouvernement se contente de déclarations et de poudre aux yeux.

Quant au véritable drame de l'Éducation nationale, le manque criant de moyens alors que de plus en plus d'élèves se retrouvent dans un dénuement grandissant, le gouvernement ne fait même pas semblant de s'y attaquer. Si Valls fait

des discours sur les inégalités sociales dans les quartiers populaires, son gouvernement continue de diminuer les moyens des écoles dans ces quartiers. Des enseignants se battent actuellement contre la réduction du nombre de classes ou encore le déclassement des zones d'éducation prioritaire, alors qu'elles leur permettaient d'avoir quelques moyens supplémentaires.

L'éducation n'a jamais été une priorité des gouvernements. Contrairement à ce que Hollande a affirmé, elle ne l'est pas plus aujourd'hui.

Marion Ajar

Universités : ça roule de moins en moins

Fin 2014, le gouvernement Valls avait essayé deux fois de suite de récupérer plusieurs dizaines de millions d'euros sur le budget des universités. Toujours à la recherche d'économies sur le dos des services publics et de l'éducation, il remet cela alors que plusieurs universités, faute de moyens, ont été contraintes de geler les embauches, de renoncer à des achats de matériel ou de reporter la rénovation de locaux vétustes.

L'idée du gouvernement, cette fois, est de prendre sur le fonds de roulement, indispensable aux universités pour payer les dépenses courantes. Des voix se sont élevées dans le monde universitaire, à juste titre, pour refuser cette ponction supplémentaire. On craint par ailleurs une baisse de la dotation du gouvernement aux universités en 2015.

L'État, après une réforme contestée avait poussé les universités à

trouver par elles-mêmes d'autres financements afin d'alléger la charge budgétaire centrale. C'était du temps de Sarkozy. Hollande, lui, se propose de piocher directement dans les caisses des universités plusieurs centaines de millions d'euros.

Deux façons de réduire les moyens de l'enseignement supérieur, c'est-à-dire l'accès à l'éducation.

Stéphane Fort

Les vacataires de Lyon 2 : en grève

Les enseignants vacataires, donc précaires, de plusieurs filières de l'Université Lyon 2 sont en grève depuis deux semaines. En poste depuis la rentrée de septembre, ils n'ont pas de contrat de travail et ne sont pas payés, alors qu'ils assurent une grande partie des enseignements.

La plupart sont des étudiants en fin de cursus, master ou doctorat. L'université les embauche quelques heures par semaine pour encadrer les travaux dirigés des étudiants plus jeunes. Ce revenu leur permet de financer leurs études, du moins en théorie. Car l'université les considère comme à sa disposition, les fait travailler hors de tout cadre légal, sans contrat, sans leur annoncer à l'avance ni le montant de leur salaire ni le nombre d'heures qu'ils effectueront, et en les payant ensuite lorsqu'elle le veut. Certains n'ont pas été payés depuis plus d'un

an !

Voilà pourquoi les vacataires de sciences politiques ont été unanimes à se mettre en grève. Depuis fin janvier, ils sont présents sur le campus, s'adressent à ceux des autres filières et à l'ensemble des étudiants, qui ont constitué un comité de soutien. Jeudi 29 janvier, ils étaient environ 170 à manifester dans l'université puis dans les rues alentour, ce qui a permis de dénoncer leur situation dans une université qui se vante pourtant de sa politique sociale.

Du côté de la direction, depuis des mois, on leur

fait de vagues promesses et on les traite avec condescendance. Ils se sont même entendu répondre que s'ils ne sont pas payés, c'est à cause du trop grand nombre d'étudiants boursiers, qui coûtent cher à la fac ! Tout cela est d'autant plus hypocrite que rien ne tournerait sans les vacataires. La direction continue à les recruter à tour de bras, pour remplacer les titulaires dont les postes ont été supprimés année après année. D'ailleurs, en sciences politiques, les travaux dirigés sont tous supprimés du fait de la grève.

Tout cela ne peut que les encourager à continuer. Ils sont bien décidés à imposer le paiement de leurs heures et à refuser que les conditions indignes qui leur sont imposées deviennent la norme.

Correspondant LO

Justice des mineurs : une réforme bien timide et déjà enterrée

La ministre de la justice, Christiane Taubira, avait annoncé une réforme de la justice pour les mineurs. Elle reprenait les belles promesses de Hollande faites en janvier 2013 : faire une loi ayant pour ambition de « clarifier et simplifier l'ordonnance de 1945, (...) de réaffirmer la nécessaire spécialisation de la justice des mineurs ... et de supprimer le tribunal correctionnel pour mineurs ».

Mais plus rien, le calendrier est déchiré, et le projet reporté sans date.

Pourtant, sur tous ces points, il semblait que Christiane Taubira ait rencontré un certain consensus parmi les juges, procureurs ou avocats. Par exemple, les tribunaux correctionnels pour mineurs, mis en place en janvier 2012, ne rencontraient pas beaucoup de défenseurs. Conçus pendant la période du « tout-répressif » promu par Sarkozy, leur objectif était d'obtenir des sanctions plus sévères pour les jeunes délinquants récidivistes de 16 à 18 ans, et de rapprocher ainsi la justice des enfants de celle des adultes. Dans les faits, il n'y eut que quelques centaines de jeunes jugés par ces tribunaux, avec une désorganisation accrue et encore plus de lenteur dans les procédures.

L'ordonnance de 1945, organisant la justice des mineurs, ne faisait qu'affirmer quelques évidences : les mineurs délinquants

devraient avoir un sort à part, plus clément, et ne doivent pas être jugés par les mêmes magistrats que leurs aînés ; l'éducatif doit être privilégié par rapport à la répression. Mais l'accompagnement éducatif et le suivi des mineurs n'ont jamais eu les moyens nécessaires, et les budgets diminuent chaque année.

On aurait pu donc croire, vu que ministre et professionnels de justice sont d'accord sur l'essentiel, que la réforme puisse émerger, même si le Syndicat de la magistrature la trouve, à juste titre, bien timorée.

Eh bien non, le gouvernement n'en fera rien. Car il a suffi que certains députés de droite comme Éric Ciotti, intégristes du tout sécuritaire, élèvent un peu la voix, exigeant des « mesures » énergiques, réclamant des gestes pour « protéger les Français » pour que le gouvernement repousse sa timide proposition à la saint-glinglin.

Bertrand Gordes

Cercle Léon-Trotsky

Un quart de siècle après l'éclatement de l'URSS, le peuple ukrainien victime des rivalités entre l'impérialisme et la Russie de Poutine

Vendredi 6 mars à 20h 30 à Aubervilliers

Docks de Paris-Eurosites Avenue des Magasins généraux Métro Front Populaire (ligne 12)

Participation aux frais : 3 euros

Marseille : enseignants et parents mobilisés pour accueillir les ministres

Mardi 10 février, le premier ministre Manuel Valls et la ministre de l'Éducation nationale Najat Vallaud-Belkacem rencontraient personnel éducatif et élèves triés sur le volet au lycée Victor-Hugo de Marseille.

Ce lycée général et technologique, actuellement classé en éducation prioritaire, accueille des élèves des quartiers populaires du centre-ville. Les enseignants et parents qui réclamaient des moyens pour l'éducation étaient, eux, tenus à distance par un cordon policier.

La visite des ministres avait bien mal commencé la veille. Alors que le Premier ministre et le ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve devaient annoncer, depuis la préfecture, la baisse des chiffres de la délinquance sur la ville, des tirs de kalachnikov avaient éclaté le matin même dans la cité de La Castellane, située dans le 16^e arrondissement de Marseille. Ce n'était pas la première fois, mais ce jour-là, la cité fut rapidement bouclée par les forces de police, pendant que les habitants étaient confinés dans leur appartement, et les enfants dans leur école.

Mardi matin, les écoles de cette cité étaient fermées, les enseignants faisant valoir leur droit de retrait. Ailleurs dans la ville,

d'autres se mettaient en grève pour aller manifester devant le lycée Victor-Hugo. Le collège Château-Forbin, situé dans le 11^e arrondissement, à proximité du lycée professionnel où un jeune lycéen avait été tué à coups de couteau il y a moins d'un mois, était particulièrement mobilisé. Refusant que le collège sorte de l'éducation prioritaire, les enseignants avaient fait grève à plusieurs reprises en décembre et en janvier. Ce matin-là, les parents prenaient l'initiative de bloquer l'accès du collège, certains accompagnant les enseignants à la manifestation.

Pendant que les syndicats enseignants étaient reçus par des membres du cabinet du ministère de l'Éducation nationale à l'Inspection académique voisine, les manifestants entendaient bien se faire voir, et surtout entendre, de la ministre elle-même. Tous réclamaient une carte de l'éducation prioritaire élargie et des moyens supplémentaires. Car avec la crise, les quartiers populaires s'appauvrissent

toujours plus, le chômage et la misère s'étendent. Pour les parents comme pour les enseignants, non seulement aucun établissement de ces quartiers ne devrait sortir de l'éducation prioritaire, mais bien d'autres auraient dû y rentrer et bénéficier de davantage de moyens!

Les parents des écoles « National », pourtant nouvellement classées en REP+, les réseaux d'éducation prioritaire les mieux dotés, étaient là pour rappeler que même là, les classes sont bien trop chargées et qu'il manque de nombreux instituteurs Rased (réseaux d'aides spécialisées aux enfants en difficulté). Sans compter que le volant d'instituteurs remplaçants ayant été réduit comme peau de chagrin au fil des ans, certains enfants restent sans classe pendant des semaines ou des mois.

Rejoints par des enseignants et des élèves du lycée Victor-Hugo, que l'administration du lycée préférerait voir dehors pendant qu'elle recevait les ministres, les manifestants ont terminé leur rassemblement en reprenant les slogans des lycéens: « Moins de policiers, plus d'enseignants » ou « la ZEP pour qui? La ZEP pour tous! »

Correspondant LO

Collèges et lycées du dunkerquois : non aux économies sur l'éducation!

Depuis quelques semaines, les collèges et les lycées font le constat d'une diminution de leurs moyens pour la rentrée 2015. Jusqu'à 30 postes de professeurs vont être supprimés dans les établissements autour de Dunkerque.

Là où le nombre d'élèves est stable, des postes sont supprimés. Là où il diminue, les suppressions de postes sont encore plus élevées. Et quand le nombre d'élèves augmente, les classes et les postes d'enseignants ne sont pas créés en nombre suffisant. Au lycée du Noordover de Grande-Synthe, pour 15 élèves prévus en moins, l'équivalent d'un poste et demi est supprimé, et cela vient s'ajouter aux quatre suppressions de l'année dernière. Dans les collèges, les effectifs vont encore augmenter dans les classes, atteignant

le seuil de 30 élèves.

Le gouvernement avait par avance justifié ces suppressions de postes en disant qu'il allait diminuer légèrement le temps de travail des enseignants des collèges du réseau prioritaire, avec pour contrepartie de diminuer ou de limiter le nombre de classes.

Dans le collège du Westhouch, passé en REP+ (réseaux d'éducation prioritaire les mieux dotés), l'équivalent de trois postes sont ainsi menacés. Au collège du Moulin de Grande-Synthe, à effectif constant,

le rectorat avait prévu la suppression d'une classe de 4^e et du poste du professeur des écoles spécialisé qui faisait le lien avec les écoles primaires. En raison des difficultés sociales et scolaires des élèves, tout le monde au collège savait que la rentrée s'annonçait catastrophique.

Finalement, après une mobilisation le jour de la grève du 3 février, le rectorat est revenu sur ses décisions au collège du Moulin. C'est un encouragement pour les enseignants et les parents d'élèves des autres établissements, qui ont prévu une nouvelle journée de mobilisation le 14 février pour réclamer des moyens suffisants pour l'éducation.

Correspondant LO



Lycée Le Corbusier - Aubervilliers : une semaine de grève

Encore plus de classes prévues à 35, baisse des heures disponibles pour faire des dédoublements, de l'aide individualisée et des projets... L'annonce de la dotation prévue par le rectorat pour la rentrée 2015 a fait l'effet d'une douche froide. Au total, le lycée est censé perdre deux classes, le nombre d'élèves restant équivalent. La réaction a été unanime : il n'est pas question d'accepter qu'on nous supprime des moyens au moment même où le gouvernement prétend faire de l'éducation dans les quartiers populaires sa priorité!

La grève a démarré mercredi 4 février. Depuis lors, elle est revotée tous les jours à l'unanimité. Des dizaines d'enseignants se relayent tous les matins à la grille dès 7 heures pour informer les élèves qu'il n'y aura pas cours et de fait le lycée est fermé depuis une semaine. Le bac blanc prévu pour cette semaine a d'ailleurs été annulé. La salle des professeurs s'est transformée en fourmière où professeurs, parents d'élèves et élèves se rassemblent, prennent des initiatives pour accroître la pression sur le rectorat.

Quand certains organisent des délégations

pour aller voir les autres établissements du bassin, d'autres cherchent le soutien des élus ou de la presse. Deux manifestations ont déjà eu lieu devant le rectorat sans que celui-ci ne daigne recevoir de délégation avant mardi 10 à 17h. Mardi soir, les enseignants grévistes seront donc encore au rectorat avec banderoles, sifflets et casseroles pour dénoncer le double discours du gouvernement, soutenir leur délégation et obtenir les moyens nécessaires pour que le lycée fonctionne correctement.

Correspondant LO

Fêtes régionales de Lutte Ouvrière

Angers

Samedi 28 février à partir de 16 heures
Salle Aragon, rue Joseph-Bara à Trélazé

Metz

Dimanche 1^{er} mars à partir de 11 h 30
CALP (Centre d'activités et de loisirs) de Metz-Platières - 2A, rue Monseigneur-Pelt à 15 h 30 : rencontre avec Jean-Pierre Mercier

Saint-Denis

Samedi 7 mars à partir de 16 heures
Salle de la Légion d'honneur, 8, rue de la Légion d'honneur

Argenteuil

Dimanche 8 mars à partir de 12 heures
Espace Jean-Vilar, 8, Boulevard Héloïse

Ukraine : de « plans de paix » en escalade guerrière

Mercredi 11 février, à Minsk en Biélorussie, devait se tenir un sommet réunissant les présidents ukrainien, russe, français, avec la chancelière allemande et des chefs séparatistes de l'est de l'Ukraine. Nul ne s'aventurerait à prédire ce qui pourrait sortir du « plan de paix de la dernière chance » que Merkel et Hollande disent avoir négocié.

En à peine un an, ce coin d'Europe s'est brutalement transformé en un borborygme sanglant, sans que ceux qui en portent la principale responsabilité – Washington et Moscou, qui s'y affrontent par alliés interposés : les nationalistes au pouvoir à Kiev, les séparatistes prorusses du Donbass – semblent savoir comment ils pourraient s'en dégager sans trop de casse. Pour eux, pas pour les peuples qu'ils prennent en otages.

Alors, les morts et les destructions s'accroissent au gré d'accords de cessez-le-feu jamais respectés. Car les protagonistes, pour autant qu'ils acceptent de négocier, ne veulent le faire qu'en position de force. C'est ce qui avait fait capoter le précédent sommet, mi-janvier, au Kazakhstan. Le 4 janvier, Kiev avait lancé une offensive contre les bastions séparatistes : elle avait tourné au fiasco militaire, et la partie ukrainienne avait alors refusé toute négociation.

Depuis, la situation n'a fait qu'empirer.

Pour Kiev, dont les troupes cèdent du terrain aux prorusses. Pour le président ukrainien Porochenko, car les échecs de son opération « antiterroriste » l'affaiblissent face à ses alliés-rivaux du camp nationaliste. Mais ce sont les populations des régions dévastées par les combats, d'où près d'un million de réfugiés ont dû fuir, qui paient la guerre au prix fort. Et celles des régions éloignées des combats n'échappent ni aux conscriptions à répétition, ni aux sacrifices que les vœux de guerre exigent d'une population déjà plongée dans le dénuement, ni à l'infection militaro-nationaliste qui s'étend partout. Cela ne frappe pas que l'Ukraine : la population russe est aussi victime du bras de fer engagé par le Kremlin en Ukraine.

Le Kremlin y pousse ses pions, ce sur quoi insistent les médias occidentaux en présentant Poutine comme le seul et unique agresseur. Mais cela se fait sur un terrain où le Kremlin cherche à obtenir des compensations

au fait d'avoir perdu l'Ukraine et son gouvernement qui a basculé dans le camp adverse. Car depuis un quart de siècle que l'URSS a disparu, l'impérialisme n'a eu de cesse d'étendre la main, politiquement, militairement et économiquement, sur des pays que Moscou considère comme faisant partie de sa zone d'influence.

En Ukraine notamment, Washington est à la manœuvre, alors que Paris ou Berlin font plutôt de la figuration. Venant à la rescousse de son allié nationaliste ukrainien, Obama a laissé entendre qu'il n'exclut pas de doter l'Ukraine d'armes lourdes. Le Congrès américain a voté 350 millions de dollars de crédits à cette fin. Et le général américain qui commande les troupes de l'OTAN en Europe s'est déclaré favorable à de telles fournitures.

Paris et Berlin semblent craindre une escalade qui attise l'incendie aux portes de l'Union européenne. Mais on constate avec quelle rapidité la machine à mettre en condition la population peut se mettre en branle. En quelques jours, les médias d'ici ont multiplié les gros titres sur le thème : « Faut-il armer l'Ukraine ? » Quant à la présence d'avions russes dans la Manche, elle a été

montée en épingle par les ministères français et anglais de la Défense.

Il se peut que cela participe d'un bluff à grande échelle destiné à peser sur Moscou, dans la perspective de négociations sur l'avenir de l'est de l'Ukraine. Il s'agirait là de décider de l'influence dont la Russie et les États-Unis disposeront dans ce pays. Obama et Poutine laisseront peut-être l'Allemagne et la France y dire leur mot, pour remercier Hollande et Merkel d'avoir joué les « monsieur et madame bons offices » entre Kiev, Moscou et Washington. Mais les populations concernées, elles, n'auront de toute façon pas voix au chapitre.

Même si les protecteurs américains et russes des belligérants qui s'affrontent sur place ne souhaitent pas en venir à une « confrontation militaire » directe USA-Russie, Obama a déclaré dans la même phrase que restent ouvertes « toutes les options possibles ». Y compris, comme dans tant de sales guerres provoquées ou envenimées par les intérêts des grandes puissances, la possibilité que la guerre en Ukraine n'ait pas fini de faire couler le sang des peuples.

Pierre Laffitte

Afrique : Boko Haram, sous-produit de l'impérialisme

La guerre contre le groupe djihadiste Boko Haram a maintenant dépassé les frontières du Nigeria. Le Niger et le Cameroun ont à leur tour été attaqués. L'armée tchadienne s'est jointe à celle de ces deux pays, ainsi qu'aux troupes du Nigeria, pour tenter de soumettre ces bandes armées. La France fournit à cette alliance des moyens de transport, du carburant, des munitions et quelques spécialistes du renseignement.

Boko Haram veut imposer sa domination sur toute la région, et se moque bien des frontières. La terreur est son arme privilégiée. À Fotokol, au Cameroun, les hommes de Boko Haram ont ratissé les quartiers, égorgeant jusque dans les mosquées et tuant plusieurs centaines d'habitants. À Baga, au Nigeria, ils avaient massacré 2 000 personnes en janvier. Ces derniers jours, c'est à Diffa, au Niger, qu'ils ont frappé.

Rien ne dit que la nouvelle force africaine viendra à bout des bandes armées qui terrorisent la population, ni même qu'elle sera capable d'empêcher leur extension. Au Niger, Boko Haram a recruté dans les zones jouxtant la frontière avec le Nigeria, et ce sont ces recrues qui ont mené les premières attaques. Les raisons qui ont permis à

plus pauvre de ce pays dont 90 % des habitants vivent avec l'équivalent de moins de deux dollars par jour.

Le même mécanisme est à l'œuvre au Niger où Aréva extrait l'uranium pour ses centrales, comme au Cameroun où Bolloré, après avoir pillé la forêt, contrôle encore une grande partie des richesses du pays. Tout cela ne peut que susciter la haine de la population. Les exactions dont se rendent coupables les armées de ces pays renforcent encore ce sentiment. Les militaires nigériens sont presque autant redoutés que Boko Haram, et les soldats tchadiens ont de leur côté un triste bilan dans les zones où ils sont intervenus, comme en Centrafrique.

Pour enrégimenter des assassins capables d'opérer de telles tueries, la secte s'appuie sur les pires préjugés obscurantistes, réduisant les femmes et les fillettes en esclavage. Mais elle utilise aussi la haine suscitée dans les populations pauvres par le pillage des ressources auquel se livrent l'impérialisme et les pouvoirs locaux corrompus. Au Nigeria, le gouverneur de la Banque centrale a par exemple dénoncé la disparition de 18 milliards d'euros de recette pétrolière avant d'être limogé, et ce n'est sans doute qu'une partie de ce que verse Shell aux dirigeants du pays pour le service de l'impérialisme, et l'aident à perpétuer les inégalités dont se nourrit un groupe comme Boko Haram.

Daniel Mescla

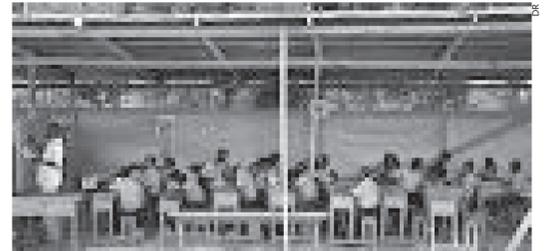
Haïti : grève dans l'enseignement et les transports en commun

L'article sur des mouvements de grèves qui se déroulent actuellement en Haïti, dont nous publions ci-après des extraits nous a été envoyé par nos camarades de La Voix des Travailleurs, organe de l'Organisation des Travailleurs Révolutionnaires (OTR-UCI).

La grève des enseignants du secteur public chargés de former les filles et les fils de la population pauvre et celle des syndicats de chauffeurs de transports en commun viennent se greffer sur le mouvement de contestation qui dure depuis plus de deux mois et qui a occasionné la chute du Premier ministre Laurent Lamothe et le remaniement du cabinet ministériel.

Ces grèves, et surtout celle des syndicats de chauffeurs de transport en commun très suivie par les chauffeurs de la capitale et des villes de province, bénéficient d'une grande sympathie au sein de la population pauvre en général.

Une sympathie d'autant plus justifiée que la récente hausse du prix du



Une école en Haïti.

carburant – alors que le prix du baril était déjà en chute libre – a donné un coup d'accélérateur au renchérissement du coût de la vie par l'augmentation des prix des transports en commun et des produits de consommation courante. (...)

Les promoteurs de la grève des transports réclament une baisse de 100 gourdes sur le prix du carburant qui a chuté de plus de 60 % sur le marché international alors que le gouvernement Martelly-K. Plim n'a consenti à enlever que 20 gourdes sur le gallon, sous prétexte que le pays allait s'enfoncer dans une grave crise économique si le gouvernement satisfaisait à la revendication des syndicats grévistes. Le ministre des Finances, Wilson Laleau, est allé très loin dans son chantage en évoquant l'idée de décréter l'urgence

économique. Les lundi 9 et mardi 10 février, la grève a été reconduite. Elle a été très suivie à l'échelle nationale. La presse parle même d'une réussite à 100 % à Port-au-Prince, la capitale, où les rues étaient désertes pendant toute la journée du 9. Les transports, les commerces, les écoles, rien n'a fonctionné.

Dans ce concert de grèves successives et de manifestations en boucle des partis de l'opposition et des étudiants, c'est également l'occasion pour les travailleurs de se mobiliser et de mettre en avant leurs revendications comme l'ajustement du salaire minimum à 500 gourdes compte tenu de la cherté de la vie, de la dévaluation de la monnaie locale et de l'augmentation graduelle des dépenses ; car personne d'autre ne le fera à leur place. (...)

Lucien Détrout

Pologne : les mineurs font reculer le gouvernement

En Pologne, il y a longtemps que, pour s'en prendre aux travailleurs, les gouvernements usent des mêmes mensonges que leurs homologues occidentaux sur les acquis sociaux : ils ont beau être bien plus minces qu'ici, ils les disent « trop coûteux ». Et, s'agissant des mineurs, ils attaquent en boucle leurs prétendus « privilèges exorbitants ».

La « restructuration » des mines de charbon, entreprise depuis les années 1990, a pourtant considérablement réduit le nombre des mineurs et a plongé la Silésie, principale région minière du pays, dans le marasme économique et social, avec un taux de chômage élevé et des villes dont certaines sont sinistrées.

Aussi, début janvier, lorsque le gouvernement a annoncé vouloir fermer quatre mines de KW, les houillères d'État, l'émotion a été forte. KW compte 14 mines et emploie 49 000 personnes. Dès le 7 janvier, les mineurs de Brzeszcze se sont mis en

grève, entraînant pratiquement tous les sites miniers de Silésie : ceux de KW, mais aussi ceux de sociétés comme JSW et KTW.

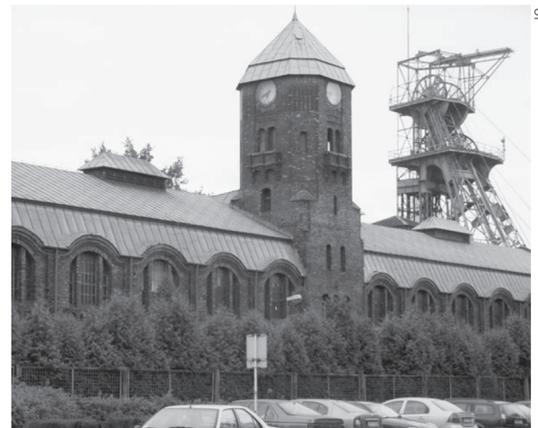
D'autres travailleurs – infirmières, sages-femmes – et une large partie de la population de la région ont aussi montré leur colère en organisant la solidarité. Des villages de tentes ont été dressés devant les mines. Tous les jours, des actions de solidarité ont eu lieu, notamment une manifestation de 10 000 participants à Bytom, ville où se trouve une des mines menacées et où le taux de chômage atteint 21 %.

Le gouvernement, dirigé par Ewa Kopacz depuis que

Donald Tusk a pris la présidence du Conseil européen, a voulu tenir bon. Mais si certains ont surnommé Ewa Kopacz la « Margaret Thatcher polonaise » – en référence à la grève, finalement vaincue, que les mineurs britanniques ont menée en 1984-1985 contre le gouvernement Thatcher qui voulait fermer de nombreuses mines – le gouvernement Kopacz a dû retirer son projet le 17 janvier. Soit le lendemain du jour où il l'avait fait adopter au Parlement.

Le travail a repris sur la plupart des sites. Mais dans l'une des mines de JSW, qui ne fait pas partie de celles que visait le gouvernement, la grève s'est transformée en mouvement contre le gel des salaires et le calcul des absences pour maladie. Et elle continuait le 9 février.

La profondeur du mouvement de colère, ses prolongements actuels, le fait que



Mine en Silésie

des sondages ont indiqué que plus des deux tiers de la population soutenaient les mineurs, la proximité des élections présidentielle et législatives cette année, tout cela n'est sans doute pas étranger au recul du gouvernement. Mais, après

Nelly Meyer

États-Unis : les travailleurs des raffineries en grève

Depuis le 1^{er} février une importante grève se développe dans les raffineries de pétrole américaines. Le syndicat United Steelworkers Union, qui représente les travailleurs de 63 raffineries à travers le pays, a déclenché un mouvement face à l'échec des négociations pour renouveler le contrat collectif de travail de ses adhérents.

Le patronat des raffineries, au nombre desquels on compte parmi les plus puissantes multinationales du monde comme Shell et BP, ne veut pas faire les investissements nécessaires à la sécurité de ses ouvriers. Pourtant, dans l'industrie pétrolière et gazière, les travailleurs ont un risque d'accident mortel six fois plus élevé que le reste des salariés aux États-Unis. Le nombre de travailleurs de l'industrie pétrolière morts aux USA s'est élevé à 138 en 2012, le double de 2009.

L'environnement est aussi menacé : rien qu'en janvier, quatre accidents majeurs y ont causé des explosions et

des pollutions importantes.

En 2013, l'explosion de citernes ferroviaires, transitant au Québec voisin, avait tué 47 personnes à Lac-Mégantic.

Les conditions de sécurité se sont même dégradées avec l'exploitation des gaz de schiste. Au Dakota du Nord, où l'on extrait beaucoup de

des États-Unis, alors que le coût de fabrication est d'environ 230 dollars. Et si cette marge a augmenté, c'est à cause des conditions de travail toujours aussi révoltantes. Un reportage, tourné en caméra cachée et diffusé sur la BBC, témoignait des conditions de travail des ouvriers au sein de l'entreprise taïwanaise

gaz et de pétrole de schiste, la gravité des accidents de travail industriel est le triple de celle du reste du pays.

C'est pour faire plier le patronat sur le terrain de la sécurité au travail, que le syndicat a d'abord appelé les travailleurs de neuf raffineries à faire grève le

1^{er} février, puis ceux de deux autres le 8 février pour augmenter la pression. À présent ce sont plus de 5 000 grévistes qui sont en lutte pour faire céder le patronat. C'est déjà la grève la plus importante dans ce secteur depuis 35 ans.

Bénéfices d'Apple : 18 milliards de dollars sur trois mois

Le groupe Apple a réalisé les plus gros profits qu'aucune entreprise cotée ait jamais réalisés au cours d'un seul trimestre, soit 18 milliards de dollars, près de 40 % de plus que l'année précédente.

Ces résultats proviennent d'une hausse des ventes, en particulier de celle de la dernière édition de l'iPhone, avec 74,5 millions d'appareils vendus sur cette période. Mais il y a eu surtout une augmentation du taux de marge sur chaque

appareil. Selon un cabinet d'études, son prix de vente tourne autour de 800 dollars

d'assemblage des iPhone, Pegatron. Les cartes d'identité y sont confisquées à l'entrée de l'usine. Les ouvriers sont tellement fatigués qu'ils dorment sur leur plan de travail. Un des journalistes affirme avoir travaillé au-delà de la limite des 60 heures par semaine, pendant 18 jours sans un seul jour de repos.

Par ailleurs, Apple utilise pour la fabrication des smartphones, de l'étain extrait en Indonésie dans des mines ouvertes illégalement et dans lesquelles travaillent des enfants.

Les dirigeants d'Apple ont indiqué savoir « qu'il existe de nombreux problèmes *lâbas* », et qu'ils ne se reposeraient pas tant qu'il resterait « des personnes dans notre chaîne logistique qui ne seront pas traitées avec le respect et la dignité qu'elles méritent ». Donc ils avouent ne rien ignorer. N'empêche qu'ils continuent sans vergogne à s'enrichir sur le dos d'hommes, de femmes et d'enfants qui produisent par milliards leurs profits.

David Marcil

le 13 février 1945, la destruction de Dresde : la terreur contre le peuple allemand

La destruction de Dresde, dans la seule nuit du 13 au 14 février 1945, marqua les esprits par le caractère massif des bombardements et l'ampleur du massacre, tant il était évident que la ville n'était un objectif ni militaire ni industriel. Mais depuis février 1942 et jusqu'aux derniers jours de la guerre, plus de mille communes allemandes subirent ces bombardements, dont certaines furent réduites en cendres. Les complexes industriels ne furent visés qu'exceptionnellement, comme les voies ferrées menant aux camps de concentration : c'étaient les quartiers d'habitation et la population laborieuse qui étaient la cible, et on estime à 600 000 le nombre de civils allemands tués par ces bombardements.

Juste après la guerre, les vainqueurs décidèrent de rendre le peuple allemand collectivement responsable de la catastrophe et des horreurs du nazisme, refusant de distinguer entre les bourreaux au pouvoir et la population victime de la dictature. Pendant plusieurs décennies, il fut du même coup interdit de se plaindre des souffrances vécues pendant la guerre et sous l'occupation, souffrances présentées comme un juste châtement. Depuis environ vingt-cinq ans, des néonazis se servent de ces mensonges et récupèrent la tragédie de Dresde au service de leur idéologie nauséabonde. Aux alentours de la date anniversaire du bombardement, ils organisent dans la ville des rassemblements prétendument en hommage aux morts de Dresde, font du régime nazi la victime des autres puissances impérialistes et osent parler d'« holocauste par les bombes », manière de nier l'extermination des Juifs. C'est devenu le principal rassemblement des néonazis, et dans le contexte de manifestations nombreuses organisées ces derniers mois par l'extrême droite de Pegida à Dresde, nul ne sait ce qu'il en sera cette année.

L'horreur s'abat sur Dresde

Le 13 février 1945, alors que la guerre était perdue pour l'Allemagne, Dresde fut méthodiquement détruite en quatorze heures par des bombardements d'une horreur inconnue jusque-là. La ville n'avait jamais été aussi peuplée : comptant 630 000 habitants avant-guerre, s'y ajoutaient en février 1945 des colonies d'enfants évacués de villes bombardées, 25 000 prisonniers de guerre alliés, des travailleurs forcés de plusieurs pays, ainsi que 600 000 réfugiés qui venaient d'arriver au terme de semaines de fuite éprouvantes :



Amoncellement de cadavres, entassés après le bombardement.

femmes, enfants, vieillards et invalides fuyant leurs provinces de l'Est devant l'offensive de l'Armée rouge. Au total, la population était comprise entre 1,2 et 1,4 million de personnes, parmi lesquelles plusieurs centaines de milliers n'avaient pas de logement, pas d'abri où se réfugier en cas de raid.

À l'heure où tant de villes avaient déjà été détruites, une rumeur tenace voulait que les alliés ne bombarderaient jamais Dresde, l'une des plus belles villes d'Allemagne, qui ne présentait aucun intérêt stratégique ni industriel, abritait un grand nombre d'hôpitaux et était remplie de civils et de réfugiés. Pour la même raison, dans les semaines précédant le bombardement, les autorités décidèrent de déplacer les défenses anti-aériennes vers des régions plus exposées, et le 13 février, Dresde n'avait pour ainsi dire pas de défense militaire. C'est ainsi que dans les semaines et les jours qui précédèrent le bombardement, tant de personnes évacuées y affluèrent, jugeant qu'elles ne trouveraient pas dans le pays d'abri plus sûr que la « Florence de l'Elbe ».

Le choc fut énorme en

Allemagne lorsqu'on apprit qu'en quelques heures et en trois vagues de bombardement, l'aviation anglo-américaine avait rasé Dresde. Pour beaucoup d'Allemands, si les Alliés avaient osé faire cela, c'est qu'ils ne feraient pas de quartier et qu'il fallait s'attendre au pire. Une blague sinistre se mit à circuler dans les ruines des villes bombardées : profitons de la guerre, la paix sera terrible.

Cette nuit-là, le 13 février 1945, des centaines de milliers de bombes furent larguées sur la ville, selon la tactique dite « tempête de feu », qui alliait bombes explosives et bombes incendiaires. 460 000 bombes explosives éventrèrent les bâtiments, faisant voler en éclats portes et fenêtres. Puis les bombes incendiaires au phosphore provoquèrent dans Dresde une terrifiante tempête de feu. L'incendie, d'une violence inouïe, fit naître un ouragan qui ne laissait aucune chance aux fuyards et, s'engouffrant dans les habitations, réduisit en cendres des dizaines de milliers d'habitants. D'autres, pris au piège dans les caves et les souterrains, périrent asphyxiés. Ensuite, les chasseurs

descendirent très bas pour faucher à la mitrailleuse les ambulances, les voitures de pompiers qui arrivaient et les colonnes de réfugiés qui fuyaient la ville. Dresde brûla pendant sept jours. Le nombre des victimes n'a jamais pu être établi, des estimations parlent de plus de 200 000 morts.

La stratégie des Alliés : terroriser le peuple allemand

Pourquoi ce crime, pourquoi les dirigeants occidentaux ont-ils déchaîné cette guerre terroriste contre le peuple ? Ce ne sont pas les crimes du III^{ème} Reich qui les ont décidés à cela, contrairement à ce qu'ils ont voulu faire croire ensuite. Margarethe Buber-Neumann, une ancienne militante du Parti communiste allemand, écrivait en 1944 depuis le camp de concentration de Ravensbrück où elle était enfermée : « Dans ces villes allemandes vivaient des êtres que j'aimais et je savais qu'il y avait en Allemagne beaucoup de gens qui, comme mes proches et mes amis, étaient des ennemis du nazisme, et que c'était sur eux comme sur les autres que l'on jetait sans distinction bombes incendiaires et bombes au phosphore. »

Le meurtre délibéré de civils et de blessés, les catastrophes subies en commun par nazis et antinazis firent grandir la haine contre ceux qui bombardaient et provoquèrent même un sursaut de soutien au régime. Plongeant les masses dans la terreur, la résignation, ils leur démontraient l'absence d'alternative au régime.

Deux jeunes filles de moins de vingt ans écrivaient alors : « Et voilà que la haine, pas seulement contre les Allemands, non, contre le monde entier, a fini par avoir raison de moi aussi. (...) Ils larguent leurs bombes, tirent sur des trains et des civils, balancent des bombes à retardement et terrorisent la population. Que pouvons-nous attendre de nos libérateurs sinon la misère et la détresse ? Ne voit-on pas déjà ce qui va se passer ? (...) J'ai perdu toute foi en l'humanité. » Et sa sœur, prise au piège entre la terreur nazie et celle que lui inspiraient les Alliés : « Récemment encore, je croyais fermement que la victoire des Alliés apporterait des droits pour tous, mais j'ai perdu mes illusions. »

Un terrible coup contre les opposants au nazisme

En réalité, la campagne de bombardements systématiques porta un terrible coup aux résistants allemands, qui attendaient depuis des années le moment où ils pourraient agir efficacement contre la dictature. L'État nazi était en train de s'effondrer, le chaos généralisé pouvait offrir la possibilité aux classes laborieuses de s'organiser, d'intervenir, de renverser le pouvoir comme elles l'avaient fait en 1918. Et c'est bien cette éventualité que les Alliés craignaient, et la raison pour laquelle ils écrasèrent la population sous les bombes. Il fallait ne lui laisser aucun espoir : les armées alliées ne viendraient pas libérer le peuple allemand du dictateur, mais le traiteraient tout entier en ennemi qu'on vient de vaincre. Tuer, terroriser, démoraliser, disperser la population était une mise en condition pour lui faire accepter son sort et l'occupation à venir.

Alice Morgen

PSA Peugeot Citroën : attaque contre les congés payés

Comme l'année dernière, la direction de PSA lance une attaque contre les congés payés sur l'ensemble des usines du groupe. Elle tente une nouvelle fois de remettre en cause la fermeture annuelle de quatre semaines en été. Elle voudrait réduire la fermeture à trois semaines et confisquer au moins deux jours de congés payés de la quatrième semaine pour les positionner quand cela l'arrange. De plus, la direction de PSA a d'ores et déjà annoncé qu'elle réfléchit pour les prochaines années à réduire à deux semaines la fermeture annuelle en été.

Comme l'année dernière, les travailleurs qui ne veulent pas laisser passer cette attaque ont réagi en débrayant, comme à Poissy ou à Saint-Ouen, ou en faisant circuler des pétitions comme à Sochaux ou à Caen.

À l'usine de Poissy

Pour Poissy, le projet de la direction est de fermer seulement trois semaines en été et de voler deux jours aux travailleurs, un jour de congé payé de la quatrième semaine et un jour de RTT, pour les positionner de force en fin d'année. Cela lui éviterait de faire chômer ces jours-là comme cela avait été le cas l'année dernière. De plus, la direction impose un quota de seulement 10% de travailleurs qui pourraient coller leur quatrième semaine de congés aux trois autres, ce qui inquiète particulièrement les travailleurs.

Cette attaque de la direction a provoqué un fort mécontentement amplifié par celui causé par les heures

supplémentaires et les samedis travaillés. En effet, ces heures supplémentaires sont non seulement obligatoires mais, suite à l'accord de compétitivité, elles ne sont pas payées à la fin du mois mais mises dans un «compteur».

Le 4 février dernier, la CGT avait donc appelé à un premier débrayage qui fut un succès car près de 400 ouvriers ont débrayé pour revendiquer le maintien des quatre semaines de congés pour tous. Et tous les grévistes s'étaient quittés avec l'objectif de se retrouver plus nombreux à débrayer avant le vote des délégués du personnel que la loi impose à la direction d'organiser pour fractionner les congés d'été. Il lui faut obtenir leur approbation par un vote majoritaire à bulletin secret. Une disposition qui n'a pas encore été démolie par les différents ministres socialistes.

Fixé initialement au 12 février, la direction sentant la mobilisation monter,

a décidé de l'avancer précipitamment au 8 février, afin de laisser peu de temps aux travailleurs pour s'organiser et se mobiliser. Entre temps, la direction concédait un très léger recul: elle remplaçait le jour de congé payé à positionner de force en décembre par un jour d'ancienneté tout en maintenant la fermeture d'été à trois semaines. De nombreux directeurs sont aussi passés sur les chaînes pour promettre à beaucoup d'ouvriers qu'ils auraient leurs quatre semaines afin de les dissuader de débrayer.

Malgré cela, près de 100 ouvriers ont débrayé le 8 février dans l'équipe du matin et défilé dans les ateliers aux cris de «*On veut nos quatre semaines*», «*Les samedis gratuits, on n'en veut plus*». Les grévistes se sont rassemblés devant la salle du vote pour accueillir les délégués du personnel et réclamer qu'ils votent contre le projet de la direction. Seuls les délégués CGT et celui de Sud l'ont fait. Les autres délégués ont été accueillis à leur sortie par des noms d'oiseaux. En équipe du soir, malgré le vote défavorable aux travailleurs, plus de 150 ouvriers décidaient quand même de débrayer pour marquer leur désapprobation.

Tout cela a redonné confiance à ceux qui ont débrayé et même au-delà.

Correspondant LO



Débrayage à Poissy, le 4 février dernier.

Renault Douai : encore plus flexible que flexible ?

Renault produira des modèles dits haut de gamme à Douai. L'usine aussi sera « haut de gamme », paraît-il. Ça commence mal !

La production passera d'un modèle sur deux chaînes à cinq sur une seule chaîne. Quelques futurs Renault Espace passent chaque jour sur cette chaîne, en alternance avec les Scénic. Au début, des travailleurs les accompagnaient et aidaient au montage. Maintenant, les voitures arrivent seules... et repartent sans être complètement montées. Les ouvriers courent après pour finir les opérations.

Il y a bien des raisons: les temps alloués sont insuffisants et de nombreux postes de travail ont été supprimés. Les pièces qui sont livrées sur chaîne par des robots prétendent « autonomes » n'arrivent pas ou arrivent au mauvais endroit. Certains chariots les perdent en route, d'autres ne s'arrêtent pas et continuent le long de la chaîne: pour les arrêter, les ouvriers jettent une caisse vide devant eux. Enfin, si l'Espace a été conçu pour plaire à la clientèle, il n'a pas été conçu pour être monté par des travailleurs. Les opérations compliquées et inconfortables sont légion.

Pour gérer la pagaille qu'elle a créée, la direction aggrave la flexibilité. On

connaissait déjà les JNT, les Journées non travaillées, au gré des besoins du patron. Et voici les HNT, les Heures non travaillées. « Demain, vous venez une demi-heure plus tard » ou « Vous partez une heure plus tôt ». Certaines semaines, des jours sont en « nouveaux horaires », d'autres en « anciens horaires ». Et ça peut changer vite, avec parfois des annonces contradictoires le même jour.

Pour ceux qui sont en voiture, se lever plus tard ou rentrer plus tôt n'est pas forcément gênant. Mais pour ceux qui prennent les bus de ramassage, les horaires sont toujours les mêmes. Ces travailleurs arrivent avant tout le monde ou partent après. Parfois, les chefs leur donnent un travail: du rangement, du balayage... et parfois, ils attendent sans rien faire. Même si ce chômage partiel est indemnisé à 90% du salaire, c'est très désagréable et les bus se vident.

Le directeur de l'usine dit que tout va de mieux en mieux. Il devrait faire un stage sur chaîne pour vérifier!

Correspondant LO

GSF - PSA Poissy : une grève unanime



70 travailleurs de GSF sur 80 présents sur le site de PSA Poissy ont fait grève deux jours et demi du 4 au 6 février, sur les trois équipes. Ils revendiquent le 13^e mois.

GSF est l'une des plus grosses entreprises de nettoyage avec plus de 30000 salariés et 111 établissements en France. Mais GSF intervient également et de plus en plus dans des activités comme la manutention, la gestion des déchets, la maintenance des bâtiments ou encore la préparation de véhicules. À Poissy,

les travailleurs de GSF, dont certains sont là depuis plus de dix ans, assurent l'évacuation hors des chaînes des caisses et des chariots grillagés vides de pièces ainsi que du changement des batteries des cars à fourches. Ils font donc partie intégrante des équipes de production de PSA.

La revendication du 13^e mois s'explique par le fait que celui-ci existe déjà dans l'entreprise mais seulement pour un petit nombre de directeurs et de cadres. La direction de GSF, qui ne

s'y attendait pas, a été prise à contre-pied par cette grève, comme la direction de PSA qui voit sa politique d'organisation des congés d'été et les samedis gratuits contestée.

Lors d'un débrayage dans l'usine, les travailleurs de GSF ont défilé aux côtés de leurs camarades de PSA, ont pris la parole aux différents rassemblements et ont été applaudis par l'ensemble des participants. Un encouragement à ne pas lâcher sur les revendications.

Correspondant LO

Mory-Global après Mory-Ducros: les salariés victimes des manœuvres patronales

Après un plan dit de « reprise » conclu en 2014, qui avait entraîné plus de 2 800 licenciements et dans lequel le gouvernement s'était directement impliqué, le groupe qui contrôle toute l'opération depuis le début a déposé encore une fois le bilan et menace les 2 200 salariés restants d'aller rejoindre leurs camarades à Pôle emploi.

Cette affaire est révélatrice à bien des égards de l'impasse, pour ne pas dire du piège, que patrons, gouvernements et même directions syndicales présentent aux travailleurs face aux patrons qui les menacent.

Du côté employeur, les salariés ont été victimes d'un fonds de reprise, Caravelle, qui, sans mettre un centime, a repris en 2011 le premier groupe français de messagerie qui employait plus de 5 000 salariés en emplois directs, et plus de 2 000 en sous-traitance. En 2013, l'actionnaire a une première fois déposé le bilan, au nom d'un déficit qu'un collectif de 800 salariés a attaqué comme faillite organisée.

Ce qui est certain, c'est que sous la haute protection du ministre de l'Économie, Montebourg, l'actionnaire qui avait mis son entreprise en faillite a eu le culot de proposer lui-même un plan de reprise, en laissant près de 5 000 personnes sur le carreau, si l'on compte les sous-traitants. Un vrai pactole pour les patrons. Effacées par « le plan de reprise » les dettes, véridiques ou provoquées, à hauteur de plusieurs dizaines de millions d'euros; laissé à la charge de la collectivité le coût du plan de licenciement, lui aussi à hauteur de plusieurs dizaines de millions d'euros. Cette opération, en théorie totalement illégale, a été non

seulement avalisée par le gouvernement, mais celui-ci y a ajouté un beau cadeau de 17,5 millions d'euros, tombé dans la poche de ces mêmes patrons.

Les travailleurs avaient entre leurs mains une véritable force de frappe pour mettre en échec cette opération de liquidation des emplois: des centaines de camions et des milliers de salariés capables de paralyser le pays. Tout le monde – patronat, Montebourg et le gouvernement, la plupart des centrales syndicales – s'y est mis pour faire accepter aux travailleurs par tous les moyens ce plan pourri. Tellement



Mouvement chez Mory-Ducros, il y a un an.

pourri que même le tribunal administratif s'est senti obligé, il y a quelques mois, d'annuler l'aval du gouvernement à ce plan social, en ouvrant aux

salariés la possibilité d'une indemnisation.

Aujourd'hui le patron remet cela, puisque ça a si bien réussi la fois d'avant.

Paul Sorel

Les conclusions du gouvernement

Avant ce dernier épisode, le gouvernement avait tiré ses conclusions des péripéties de l'affaire Ducros-Mory. Dans le cadre de la loi Macron, en cours de vote à l'Assemblée nationale,

le ministre propose que dorénavant les jugements des tribunaux administratifs, qui ont maintenant la charge de juger la validité des plans sociaux, ne puissent permettre aux

salariés ni d'être réintégrés, ni même d'obtenir la moindre indemnisation.

Le gouvernement continue son combat acharné... contre les travailleurs.

P.S.

Ratp Dev – Moulins : la direction se vante à bon compte

La direction de RATP Dev à Moulins, qui a la concession du réseau Aléo des bus de l'agglomération, se vante de sa bonne santé dans une pleine page dans la presse locale.

RATP Dev a comptabilisé une augmentation de la fréquentation de 11,9% entre 2013 et 2014. Les quatre lignes du réseau sont en croissance. Et comme plus de voyageurs signifie plus de recettes, celles-ci ont augmenté de 8,3%

La direction est très fière aussi d'annoncer l'arrivée à

Moulins « de la Rolls des cars », un bus beaucoup moins polluant. Mais elle en a acheté un en 2014, aucun en 2015, et un certain nombre de vieux coucous continueront de circuler.

À lire l'article de la direction très élogieux pour elle-même, on se demande comment les bus circulent.

Les seuls sur lesquels elle n'a pas un mot à dire, sont les conductrices et les conducteurs qui font le travail et pas toujours dans de bonnes conditions.

Quand RATP Dev a pris la concession, cinq conducteurs en CDD ont été licenciés. Les rotations ont été augmentées, le TAD (transport à la demande) a été ajouté, et il faut faire ce travail supplémentaire avec moins de conducteurs.

Pour les salaires, l'entreprise n'est pas une Rolls: la

conjoncture serait « au plus mauvais » selon la direction et elle ne voudrait donner que 0,2% d'augmentation. Mais elle doit tenir compte d'un accord obtenu avec une direction précédente qui stipule que l'augmentation de salaire pour l'année doit être d'au moins 1%. Alors, elle tente de dénoncer cet accord en invoquant un nouveau déroulement de carrière. Mais le 1% est un acquis et il n'est pas question pour les conducteurs de revenir dessus.

Le maire UMP de Moulins y est allé de son petit commentaire, il « ne souhaite pas en rester à ces bons résultats ». Eh bien, si les résultats sont bons, que ceux qui les produisent soient servis!

Grâce aux vantardises de la direction dans la presse, les travailleurs de RATP Dev savent au moins que la moisson est bonne. Alors ils ne sont pas décidés à se contenter de miettes.

Correspondant LO

Delle Fonderie Industrielle – Territoire de Belfort: 36 emplois en fusion

À Delle, chez DFI, fonderie de pièces en zamak (alliage de divers métaux), sous-traitante de l'automobile (Valéo, Faurecia, etc.), les dirigeants actionnaires viennent d'annoncer leur projet de fusionner l'usine avec une autre du groupe, la Siobra située à 150 kilomètres à Arbois dans le Jura.

Des commandes en baisse, de prétendues « pertes catastrophiques » à Delle sont les raisons avancées. Alors, les dirigeants font une étude de « faisabilité » du transfert des machines et moules de fonderie à Arbois. Les 36 travailleurs qui restent encore chez DFI craignent à juste raison une fermeture de l'usine. Ex-Valfond, ils

étaient 130 quand ils ont été repris par des cadres de leur ancienne usine. Ceux-ci n'ont eu de cesse de supprimer des postes, de fermer des ateliers, d'aggraver les conditions de travail et de salaire, d'augmenter la productivité, de recourir largement à l'intérim. En fait de pertes, ces parvenus actionnaires ont gagné beaucoup d'argent. Ils se

sont hissés à la tête d'un groupe, ID Casting qui, outre DFI, exploite 350 travailleurs dans trois autres entreprises qu'ils ont acquises, une en Tunisie, AMI dans la région parisienne et la Siobra à Arbois.

Vendredi 6 février, à l'initiative de la CGT, seul syndicat présent dans l'entreprise, un débrayage a réuni la très grande majorité des présents malgré les intimidations de la direction et s'est prolongé toute la journée, obligeant la direction à s'expliquer devant tout le monde. Mais rien n'a été dit sur l'essentiel: quels moyens

compte-t-elle mettre pour que personne ne reste sur le carreau, sans emploi, ni salaire, pour que celles et ceux qui sont proches de la retraite aient de quoi voir venir sans perte de revenus ni de droits?

La direction voudrait pouvoir se débarrasser des travailleurs de Delle au moindre coût et rapidement, pour échapper à tout ce qui pourrait lever un coin du voile sur les finances du groupe. Tous ceux qui le veulent sont d'ores et déjà incités, lors d'entretiens individuels, à trouver du travail ailleurs.

Dans cette région très

ouvrière de Delle, 7 000 emplois ont été détruits depuis la crise de 2008, conséquence de plans de licenciements incessants. À quoi ont servi toutes les aides publiques offertes de tout côté au patronat? À quoi ont servi les 50 000 euros de crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) que les patrons de DFI ont reçus en 2014? À grossir leurs profits à l'évidence.

Face aux actionnaires qui ont fait le choix de sacrifier les travailleurs, ceux-ci ont commencé à s'organiser.

Correspondant LO

L'Oréal : les salariés débrayent pour l'emploi et les salaires

Jeudi 5 février, la négociation annuelle sur l'augmentation générale des salaires a eu lieu au siège de L'Oréal à Clichy-La-Garenne. Elle concerne 6 000 salariés d'Île-de-France. La CGT a appelé à faire grève ce jour-là sur une majorité de sites en France pour faire pression durant cette négociation car les décisions prises sont ensuite déclinées sur toutes les filiales de L'Oréal en France.

Sur le site de Chevilly-Larue dans le Val-de-Marne, plus de 10 % ont fait grève, tous rassemblés, cadres, employés et agents de maîtrise, pour dire à la direction qu'elle cesse de fixer des augmentations générales minables chaque année, alors que les profits s'envolent autour

de 2 à 3 milliards d'euros. D'autant que plus de 60 % des 6 000 salariés n'ont pas eu d'augmentation individuelle.

Mais ce qui mécontente le plus est le blocage des embauches dans une entreprise dont les coffres sont pleins. Chaque année, une centaine de salariés sont en

contrat précaire, CDD, en apprentissage, fin de stage ou contrat d'intérim, sur un site de 800. Ces postes pourraient immédiatement être occupés en CDI. La direction profite du chômage pour imposer sa politique et instaurer une précarité permanente. Elle a finalement imposé pour 2015 une augmentation générale de 1 %, appliquée seulement au 1^{er} mars avec un minimum de 30 euros brut pour tous et en plafonnant ce pourcentage à un salaire de



4 500 euros brut mensuel. La direction avait commencé la négociation en proposant 25 euros brut et une augmentation de 0,6 % au 1^{er} mars puis de 0,4 % au 1^{er} septembre, expliquant aux syndicats que c'était déjà beaucoup du fait que « nous étions tous surpayés depuis des années ».

Cette annonce est loin de faire le compte aux yeux des grévistes, très en colère. Le groupe L'Oréal a touché un crédit impôt compétitivité emploi de 86 millions d'euros, mais où sont les créations d'emplois correspondant à cette aide de l'État? Rajoutons à cela les plus de 3 millions d'euros que L'Oréal a touchés en

crédit impôt recherche. Certains disent que s'il y a de l'argent pour payer des dizaines de mannequins, des tonnes de publicité à la télévision et racheter des entreprises dans le monde, il doit y en avoir pour créer des emplois et augmenter les salaires de ceux qui sont à l'origine des profits de l'entreprise.

Vendredi 6 février, l'annonce faisait son chemin dans les laboratoires et les bureaux du site et les grévistes discutaient autour d'eux d'une mobilisation de plus grande ampleur. Alors, il n'est pas encore sûr que la direction s'en tire à si bon compte.

Correspondant LO

Famar Orléans : en lutte pour les salaires

Mardi 3 février, des travailleurs de tous les secteurs de l'usine pharmaceutique Famar d'Orléans ont débrayé pour défendre leur pouvoir d'achat. Près de 200 ont répondu à l'appel des trois syndicats CGT, CFDT et FO. L'augmentation individuelle de 0,3 % proposée par la direction dans le cadre des négociations annuelles obligatoires a mis tout le monde

d'accord dans l'usine : « C'est inacceptable. »

Lors de l'assemblée générale, le mécontentement s'est aussi exprimé sur la dégradation des conditions de travail. L'annonce que la direction concédait une hausse de l'augmentation individuelle de 0,6 % n'a pas calmé la colère. La revendication de 60 euros d'augmentation générale pour tous a été votée, ainsi

que le principe de la grève si la direction ne répondait pas à l'attente des travailleurs. Les toutes dernières propositions de la direction d'accorder 0,4 % d'augmentation générale et 0,2 % d'augmentation individuelle ne font toujours pas le compte. Alors la lutte se prépare pour imposer 60 euros.

Correspondant LO

SNCF Rhône-Alpes : les contrôleurs en grève imposent des embauches

Vendredi 6 février, sur la ligne Lyon-Grenoble, deux contrôleurs ont été agressés violemment par des individus qui importunaient des voyageuses. Dans les heures qui ont suivi, la grève des agents du contrôle s'est étendue sur toute la région.

Dans les dépôts de Lyon, les agents restaient rassemblés, réclamant des embauches. Le contrôleur du train Lyon Grenoble était en effet seul. Il a eu la chance d'être épaulé par

un contrôleur qui voyageait. Le samedi, la grève était forte, un TER sur dix seulement circulait.

Comptant sur l'essoufflement du mouvement, la direction a d'abord rejeté les revendications des cheminots, acceptant juste de reconnaître comme accident du travail les blessures du contrôleur qui n'était pas en service. Le PDG de la SNCF, Pépy, a pris la parole pour désavouer les grévistes. Mais le dimanche, la grève était tout

aussi forte et des syndicats appelaient à son extension pour le lundi. Cela a eu raison de la direction qui a reculé.

Les grévistes ont obtenu huit créations de postes et la titularisation de huit jeunes en CDD. Contre les conditions de travail qui se dégradent et les suppressions de postes, les cheminots ont montré comment il faut s'y prendre pour se défendre.

Correspondant LO

Longwy : reconnaissance du préjudice subi

Le conseil des prud'hommes de Longwy vient de donner raison, le 6 février, à dix anciens mineurs du fer qui demandaient la reconnaissance du préjudice d'anxiété lié à l'exposition à de nombreux produits cancérigènes. L'ancien exploitant des mines aujourd'hui fermées a été condamné à verser

4 500 euros de dommages et intérêts à chacun.

Certes, cette indemnisation est bien maigre par rapport au dommage subi, et bien inférieure aux 30 000 euros que demandaient les mineurs. Certes, il faut s'attendre à ce que le procès se poursuive en cour d'appel, voire en Cour de cassation. Mais, d'ores

et déjà, le préjudice subi ainsi que les manquements de la direction sont enfin reconnus.

Cela ne peut que conforter dans leur bon droit les 850 anciens mineurs de charbon qui ont déposé un dossier similaire à Forbach contre les Charbonnages de France.

Correspondant LO

Salon de coiffure bd de Strasbourg - Paris : la lutte continue

Dix-huit employés d'un salon de coiffure « afro » situé au 57, boulevard de Strasbourg, à Paris, continuent d'occuper leur entreprise nuit et jour depuis la faillite organisée par le patron, en juillet dernier.

Dimanche 25 janvier, ils ont envoyé une lettre ouverte à Manuel Valls et mercredi 28, ils organisaient un rassemblement aux environs de Matignon pour exiger la régularisation des quatorze, parmi eux, qui n'ont pas de papiers, ce qui leur permettrait de chercher un nouveau travail.

Ces coiffeurs, coiffeuses et manucures ont commencé la lutte le 22 mai 2014, pour exiger des contrats de travail en bonne et due forme et protester contre des conditions de travail indignes : ils ne touchaient pas plus de 200 à 400 euros par mois pour des journées allant de 9 heures à 23 heures, sans pause, six à sept jours par semaine. Ils ont obtenu leurs contrats, mais un mois plus tard, le patron déposait le bilan.

Ils ont alors osé dénoncer dans les médias, à visage découvert, le système quasi mafieux qui règne dans ce quartier parisien dédié à la coiffure « afro », basé sur l'exploitation de travailleurs sans-papiers,

en particulier des femmes seules, particulièrement vulnérables. Ils ont porté plainte pour traite des êtres humains, ce qui, de par la loi, devrait leur donner droit à la régularisation... Mais pour le moment, le gouvernement leur refuse cette protection, alors que plusieurs d'entre eux ont été menacés de mort par les nervis des patrons.

Dans leur lettre à Valls, les employés nigériens, ivoiriens, chinois, sénégalais, burkinabés, maliens, guinéens, francophones, sinophones ou anglophones expliquent que, « malgré les différences de langue et de culture qui les séparent et qui ont été volontairement organisées par leurs patrons, ils ont réussi à s'unir et à se mettre en grève (...) Ils ont su dialoguer pour porter ce combat haut et fort pour leurs droits mais aussi pour les droits de tous les travailleurs ». Ce n'est effectivement que par leur union et leur combativité qu'ils gagneront la lutte.

Valérie Fontaine

Amisol – Clermont-Ferrand : crimes sans responsables

Le 8 février, la cour d'appel de Paris a rendu un non-lieu dans l'affaire de l'amiante de l'usine Amisol de Clermont-Ferrand, invoquant « l'absence de charges suffisantes contre quiconque ». L'enquête durait depuis quatorze ans, suite à une plainte de salariés qui avaient développé des maladies liées à leur exposition à l'amiante.

Considérée dans la région comme une « usine-cercueil » aux « conditions de travail effroyables » et dont l'air était « saturé de fibres mortelles », la manufacture d'amiante Amisol avait fermé ses portes il y a quarante ans, après

près d'un siècle de fonctionnement. L'an passé, l'annulation du non-lieu à l'encontre de son dernier patron avait redonné espoir aux derniers salariés de cette entreprise, mais la décision de la cour d'appel met brutalement fin à leur

attente.

Dans tout le pays, 3 000 personnes décèdent chaque année des suites de leur exposition à l'amiante. La plupart des procès traînent tellement que les coupables finissent par mourir... Et quasiment tous les procès sont perdus pour les victimes.

La justice est aveugle ? Pas vraiment, elle penche toujours en faveur des patrons de l'amiante, fussent-ils responsables de milliers de victimes.

Correspondant LO

La Redoute, Roubaix-Wattrelos : une hémorragie d'emplois

La Redoute appartenait il y a peu encore au multimilliardaire Pinault, parmi les premières fortunes du pays. En quelques années, celui-ci a tout fait pour vider l'entreprise de sa substance. Après l'avoir rachetée il s'en est servi pour asseoir sa fortune.

Le nombre de salariés est passé de 6 300 en 2 000 à moins de 2 800 en décembre 2014. En revanche, les profits s'engraissent : en 2012 et 2013 les bénéfices du groupe de Pinault, PPR devenu Kering, étaient de 2,3 milliards d'euros. La fortune de Pinault a crû de 4 milliards dans la seule année 2012.

C'est alors que les intentions de liquidation de l'entreprise ont commencé à se faire jour. Pinault s'est mis à faire du chantage à la fermeture si l'entreprise n'était pas rachetée. C'est à la PDG, Nathalie Balla, associée à un directeur financier de l'entreprise qu'a échu le soin de la reprendre pour un euro symbolique. Pinault mettait paraît-il près d'un demi-milliard sur la table pour cette reprise.

Mais cette cession ne s'est pas déroulée comme l'aurait souhaité Pinault car les travailleurs se sont mobilisés pour ne pas être « vendus » sans garanties, ni indemnités.

Après de nombreuses manifestations très réussies, dans la région mais aussi à Paris, les travailleurs ont obtenu : un minimum d'indemnités extralégales de 20 000 euros pour tous, plus 750 à 1 200 euros par année d'ancienneté, un congé de reclassement de 12 à 18 mois et des préretraites pour les plus de 55 ans, payés à 80 % du salaire jusqu'à la retraite.

Alors, aujourd'hui, les travailleurs qui le peuvent sont pressés de partir. Évidemment, pour ceux qui restent la charge de travail a considérablement augmenté car la direction ne remplace pas ceux qui partent. Sur ce plan elle ne respecte pas ses promesses : les postes libérés par les départs ne sont pas proposés à ceux qui, à l'intérieur de l'entreprise, voudraient s'y reclasser.

D'autre part la direction voudrait utiliser l'argent théoriquement bloqué pour les travailleurs qui partent, par exemple pour accorder des sommes importantes

à des hauts cadres qui démissionnent alors que leur poste n'est pas supprimé, ou pour proposer de financer des formations alors que l'employeur a l'obligation de former les salariés pour leur permettre de garder un emploi.

Les travailleurs n'en continuent pas moins de se réunir dans les différents secteurs, à l'initiative de la CGT, montrant par là qu'ils ont gardé le moral pour se défendre. Une pétition réclamant des garanties et le respect de l'accord circule. La nécessité de rester solidaires, face à l'appétit de rapaces comme Pinault, reste dans les têtes.

Correspondant LO

Le seul avenir pour les postiers, c'est la lutte

La direction de La Poste se félicite d'avoir obtenu ces derniers jours la signature des syndicats à tout ou partie des trois accords nationaux qu'elle leur proposait : sur l'évolution professionnelle, l'organisation du travail, l'évolution des grilles indiciaires ainsi que la modification d'une prime mensuelle... Tout cela en même temps qu'elle intensifie ses plans massifs de suppressions d'emplois.

En septembre 2014, elle avait présenté une première fois aux syndicats cet accord pompeusement nommé « un avenir pour chaque postier ». Il avait été rejeté à l'époque par la CGT, SUD et FO. La Poste avait dû remballer cet accord approuvé uniquement par des syndicats minoritaires, CGC, UNSA, CFTC et CFDT. Le refus de signer des directions syndicales était apparu à l'époque comme un refus des attaques de La Poste, des suppressions d'emplois et des réorganisations incessantes dans tous les secteurs.

Quelques mois plus tard, la seule nouveauté a été les élections professionnelles. Parmi les syndicats minoritaires, la CFDT a augmenté son score, et ensemble les syndicats minoritaires passent la barre des 30 %, le seuil minimum prévu par la loi pour pouvoir signer des accords. Naturellement, la direction de La Poste a saisi l'occasion et a donc représenté le même accord, cette fois divisé en trois volets. Le seul petit changement a été la suppression d'une seule mesure, celle qui prévoyait, en cas de réorganisation, de pouvoir muter d'office des postiers au-delà de 30 km. Mais elle maintenait tous

ses plans de restructurations et de suppressions d'emplois en cours...

Du coup, le petit radicalisme qui s'était exprimé quelques mois plus tôt, avec le refus de cautionner la direction de La Poste de la part de la CGT, de FO et de SUD, fut remis au placard. Tous les syndicats sans exception ont tenu à apparaître comme des organisations « responsables », soucieuses d'entretenir leur image de partenaire social. Cette fois-ci, aucun n'a voulu risquer de ne « pas en être » et ils ont pu tous apposer leur signature, grâce à la facilité offerte par la division de l'accord en trois parties. Ainsi, FO et la CGT n'ont signé que deux accords sur trois, et SUD un seul. La fédération CGT de La Poste a même osé parler « des avancées obtenues dans des négociations difficiles », ou comment présenter une reculade comme une avancée.

Même si la direction de La Poste peut être satisfaite d'avoir réussi son coup, elle n'arrivera pas à faire oublier l'offensive qu'elle mène contre tous les postiers, et qu'il leur appartiendra de mettre en échec par leurs seules luttes.

Correspondant LO

Aluminium Dunkerque : les profits augmentent, l'exploitation aussi

Le gouvernement et les patrons nous répètent qu'il faut la croissance pour pouvoir créer des emplois. C'est tout le contraire qui se produit dans une entreprise très prospère comme Aluminium Dunkerque (Loon-Plage). Au cours de l'année 2014, le bénéfice avant impôts a été pour l'usine de 151,8 millions de dollars, soit 141,4 millions d'euros. Le double de ce qu'elle avait prévu de réaliser. Cela représente plus de 16 800 euros de bénéfice

par salarié et par mois.

Mais la direction ne renonce pas pour autant à son plan de 65 suppressions d'emplois par « départs volontaires » et 20 emplois d'intérimaires qui doit s'appliquer dans les prochains mois, et qui se traduirait par beaucoup de travail supplémentaire pour ceux qui restent. Au contraire, elle accentue la pression sur les travailleurs avec son projet de badgeuses dans chaque secteur de l'usine,

en plus de celles existant à l'entrée de l'usine. Son but est de tirer le plus de travail possible de chacun. Elle fait pression aussi sur les prises de congé en exigeant qu'il n'y ait dans les mois d'été qu'un maximum de 30 % d'absents. Ainsi, elle n'aurait pas à employer de travailleurs intérimaires.

Les patrons tirent toujours plus sur la corde, elle finira par casser.

Correspondant LO

HSBC et les 100 000 voleurs

Le journal *Le Monde* a publié les résultats d'une enquête révélant que 100 000 clients fortunés de la banque britannique HSBC ont profité de sa filiale suisse pour frauder, en cachant leur argent aux autorités fiscales de leur pays.

Ainsi, entre le 9 novembre 2006 et le 31 mars 2007, 180 milliards d'euros auraient transité par des comptes discrets. Les riches clients se voyaient offrir un compte numéroté en Suisse, et, pour obtenir encore plus d'opacité, HSBC leur proposait la création d'une société offshore dans des paradis fiscaux.

Ainsi, des rois, des diamantaires, des héritiers du luxe, des chefs d'entreprises, des truands de haut vol, ont pu soustraire pendant de longues années leurs fortunes aux yeux du fisc de leurs pays respectifs.

Et puis un fouineur, Hervé Falcini, ancien employé de la banque HSBC a transmis des fichiers informatiques des

clients de la banque, fichiers qu'il avait dérobés. Le fisc français a pu ainsi récupérer ce qui concernait les ressortissants français: ceux-ci étaient environ 3000, possédant à l'époque, la bagatelle de 5,7 milliards d'euros sur leurs comptes HSBC. En toute discrétion, comme d'habitude avec les gens fortunés, le fisc a entrepris de «régulariser» tout ce beau monde, se félicitant d'avoir pu récupérer, à l'amiable, la somme de 300 millions d'euros.

Mais ce déballage n'est que la partie émergée de la réalité. D'abord simplement

parce que ces révélations ne concernent qu'une seule banque, couvrant une courte période de cinq mois.

Et puis surtout parce que les plus riches n'apparaissent pas, n'apparaîtront jamais dans ces listings ou d'autres. Ils ont les moyens légaux de faire ce qu'ils veulent de leur fortune, qui ne se chiffre pas

en millions d'euros, mais en milliards ou dizaines de milliards. Ils pratiquent l'optimisation fiscale planétaire. Ils ont à leur disposition, non seulement des institutions bancaires, mais les gouvernements et les États. Ils ne sont pas hors-la-loi, les lois sont faites pour eux.

Bertrand Gordes

Une respectable institution financière

La banque HSBC est née à Hong Kong, il y a un siècle et demi, à la faveur de la guerre gagnée par les impérialistes anglais sur la Chine en 1860. Des gangsters britanniques avaient flairé la bonne affaire en créant une banque basée sur le trafic d'opium: l'opium provenait d'Inde, était introduit de force en Chine, et les profits étaient rapatriés dans la métropole britannique. Cette banque fit rapidement fortune et se développa dans toute l'Asie.

À partir des années 1980, elle essaima un peu partout dans le monde pour devenir une des toutes premières banques mondiales, la première en Europe. Son siège fut transféré à Londres, quand Hong Kong fut rétrocédé à la

Chine. Actuellement, HSBC emploie 270 000 salariés, possède des filiales dans 84 pays, et son portefeuille comporte 60 millions de clients. Le bénéfice de 2013, après impôts et amendes, s'est monté à 16,2 milliards de dollars,

soient 14,4 milliards d'euros.

En 2011, HSBC a été accusé par la justice américaine de blanchiment d'argent de la drogue des cartels mexicains et colombiens. Sa filiale mexicaine avait ouvert des guichets qui récoltaient des valises de billets des narco-trafiquants, transportés ensuite par camions blindés ou avions spéciaux vers les USA. Ce trafic s'est perpétué de 2003 à 2010. Lors de la même enquête, des liens d'affaires avec des organisations de soutien au terrorisme avaient été révélés. HSBC a été reconnu coupable de toutes ces accusations. En décembre 2012, la banque a évité un procès en payant une amende, en fait



modeste, de 1,9 milliard de dollars.

Toujours aux États-Unis, HSBC a été reconnu coupable, en septembre 2014, d'avoir vendu pendant la crise immobilière, des subprimes et autres emprunts toxiques, en sachant pertinemment ce qu'elle faisait: résultat, encore un accord à l'amiable de 550 millions de dollars et pas de poursuites.

HSBC est également dans

le coup des manipulations des taux de référence (Libor, Euribor...) pour les activités financières sur la place boursière de Londres. Avec cinq autres grosses banques, HSBC manipulait les taux de change, pour le profit des six banques dans le coup. Prises la main dans le sac, elles ont dû s'acquitter d'une amende de 4,2 milliards de dollars. Là encore, sans procès.

B.G.

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte Ouvrière

Union communiste (trotskyste), membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie *Lutte Ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et

n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Rotos-Presses Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal février 2015.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron, 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Île-de-France) c/o Éditions d'Avron, 155, avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone: 01 48 10 86 20 - Télécopie: 01 48 10 86 26

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de: Association de financement du parti Lutte Ouvrière, en les envoyant à l'adresse

suivante: Lutte Ouvrière, BP 233, 75865 Paris Cedex 18.

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 € par an, donnent droit à une réduction d'impôt par la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 € donnera droit à une réduction d'impôt de 200 €, à

condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 € par an. Tout don supérieur à 150 € doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte Ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 233, 75865 PARIS Cedex 18

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de classe
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Union européenne de l'Ouest, Suisse	38 €	76 €	21 €
Reste de l'Europe	35 €	70 €	20 €
Amérique du Nord, Proche et Moyen Orient, Asie	42 €	84 €	22 €
Afrique, Amérique centrale et du Sud, Océanie	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Pour les malvoyants
www.lutte-ouvriere-audio.org

Allemagne : l'introduction du salaire minimum

Malgré la loi entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2015, qui prévoit qu'aucun salarié ne soit payé en dessous de 8,50 euros brut de l'heure, beaucoup en Allemagne continueront à devoir travailler pour moins que cela.

La loi est censée s'appliquer à tout le monde, y compris aux travailleurs en mini-job, aux saisonniers et salariés d'entreprises basées à l'étranger. Si l'on en croit la grande coalition au pouvoir (droite et sociaux-démocrates réunis), le salaire minimum devrait profiter à 3,7 millions de salariés. Mais en réalité, il y a de très nombreuses exceptions.

D'abord, le patronat de plusieurs branches, ayant négocié avec le gouvernement, n'aura pas à appliquer ce salaire minimum dès maintenant. Ce sera parfois seulement après le 1^{er} janvier 2017. Ce sont en général les secteurs où les ouvriers sont le plus mal payés et qui auraient particulièrement besoin de ce minimum de 8,50 euros. Par exemple, les patrons des boucheries industrielles ou les agriculteurs peuvent verser moins que le salaire minimum pendant encore

deux années supplémentaires. Les ouvriers agricoles continueront d'ici là d'être payés 7,40 euros brut dans l'Ouest et 7,20 euros dans l'Est de l'Allemagne. Les ouvriers du textile de l'Est devront quant à eux attendre jusqu'en août 2016. Chez les coiffeurs également, le salaire minimum arrivera en retard.

Autre dérogation : il n'y aura pas de salaire minimum du tout pour les jeunes de moins de 18 ans, les apprentis et la plupart des stagiaires. Les chômeurs de longue durée (plus de douze mois) ne le toucheront pas non plus, sous prétexte qu'il ne faudrait pas décourager les patrons d'embaucher. C'est seulement six mois après avoir repris un travail qu'ils y auraient droit. Déjà, des syndicalistes craignent que des patrons ne mettent fin aux contrats au bout des six mois, pour les remplacer par de nouveaux chômeurs.

Concernant les travailleurs qui font des tournées, distribution de courrier, de colis, portage de journaux, ramassage des ordures, nettoyage des rues, services de déblaiement et déneigement, transport de personnes et fret, etc., ce n'est pas le temps de travail effectif qui est payé, mais le temps nécessaire à la tournée évalué par ces employeurs. Un patron ne sera donc pas contraint de payer effectivement le salaire minimum. Les porteurs de journaux étaient jusque-là payés – mal – au nombre d'exemplaires, maintenant ils seront officiellement payés au salaire minimum, mais sur l'évaluation du temps de tournée. Dans l'état actuel du rapport de force avec le patronat, un travailleur pourrait se voir payer au salaire minimum une tournée évaluée à cinq heures mais faite en réalité en six heures. Il n'est pas certain que son salaire effectif augmente. C'est d'autant plus vrai pour les femmes, particulièrement nombreuses à toucher des salaires de misère.

Même pour les secteurs



Petit boulot en Allemagne.

où le salaire minimum doit s'appliquer et bien qu'il soit inscrit dans la loi, encore faudra-t-il le faire respecter, ce qui ne sera pas évident partout. Les chauffeurs de taxi salariés de Brême par exemple, ville du nord de l'Allemagne, protestent : depuis janvier, aucun de leurs patrons ne verse le salaire minimum. Mais en prenant prétexte de son application, ils augmentent le prix des courses, puis se contentent de déclarer 40 heures à 8,50 euros,

tandis que les chauffeurs travaillent en réalité 60 ou 70 heures : ils ne gagnent pas plus qu'auparavant lorsqu'ils touchaient un pourcentage.

Pour ne pas faire des heures supplémentaires non payées, ou pour que l'introduction du salaire minimum ne devienne pas un prétexte à augmenter les prix sans augmenter les salaires, rien ne remplacera la mobilisation des travailleurs.

Alice Morgen

Grande-Bretagne : crise et salaire minimum

Selon l'Office de statistiques britannique, le pouvoir d'achat du salaire horaire moyen a encore baissé de 1,6 % en 2014, pour la sixième année consécutive. Au total, la baisse du salaire horaire réel moyen est de près de 10 % depuis le début de la crise – ce qui équivaut à un retour de quinze ans en arrière, au niveau de l'année 2000.

Cette baisse est due en partie au remplacement de nombre d'emplois permanents par des emplois précaires mal payés et au gel pratiquement total des salaires dans le secteur public. Mais elle est également due au rôle du salaire minimum qui, de filet de sécurité très relatif qu'il était censé être lors de son introduction par le gouvernement travailliste de Tony Blair en 1999, en est venu à tirer vers le bas l'ensemble des salaires.

Ce salaire minimum a toujours été bas par rapport à la France. Mais, en plus, son pouvoir d'achat a été rapidement érodé par le fait qu'il a toujours été réévalué – quand il l'était – en fonction d'un indice des prix absurde qui ne prend pas en compte les frais de logement, justement ceux qui grèvent le budget des foyers ouvriers!

Aujourd'hui, ce salaire minimum s'établit à 8 euros de l'heure pour

les travailleurs de 21 ans et plus, et 6,25 euros de l'heure pour les 18 à 20 ans – soit un salaire mensuel, pour un temps plein, de 1 317 euros et 1 030 euros respectivement. Mais il y a aussi le million de prétendus « apprentis » : 40 % d'entre eux ont entre 25 et 45 ans et 10 % ont plus de 45 ans (et parfois beaucoup plus). Autant dire que ces « apprentis » sont là pour servir de main-d'œuvre à très bon marché, avec un salaire minimum à temps plein de 550 euros par mois!

Or, à Londres, on ne trouve pas de chambre en colocation à moins de 1 200 euros par mois, sans parler du prix des appartements ! Impossible donc de se loger, à moins d'aller se perdre dans une banlieue lointaine. Mais alors se pose le problème du coût exorbitant des transports en commun qui ne sont jamais pris en charge par le patronat. Autant dire

que c'est la quadrature du cercle, surtout pour les millions de travailleurs qui n'ont qu'un emploi à temps partiel pour survivre, voire seulement quelques heures par semaine.

Mais l'aspect le plus hypocrite de ce salaire minimum, c'est qu'aucun mécanisme n'est réellement prévu pour le faire appliquer. Théoriquement, comme les impôts sont prélevés sur la paye, ce sont les impôts qui sont chargés de cette tâche. Mais si ces

services n'oublient jamais de prélever les impôts, en revanche ils ne regardent que d'un œil très distrait le taux horaire appliqué.

C'est ce que montre le fait que, depuis l'arrivée de Cameron au pouvoir en 2010, seules deux entreprises ont été poursuivies pour infraction à la loi sur le salaire minimum, et aucune en 2014 ! Mais il faut dire que les Travailleurs n'avaient guère fait mieux puisqu'au cours des onze années où ils

avaient présidé à la mise en œuvre du salaire minimum, seules sept entreprises avaient été l'objet de poursuites.

Les patrons britanniques seraient-ils si respectueux des lois ? Bien sûr que non. En mai 2014, l'Office des statistiques estimait très officiellement que 236 000 travailleurs étaient payés en-dessous du salaire minimum bien qu'étant légalement employés. C'est tout dire.

François Rouleau

Explosion de la dette mondiale : une machine de plus en plus folle

Le cabinet McKinsey, qui propose ses expertises aux dirigeants capitalistes, vient de publier une étude sur l'état de l'endettement mondial. De 2007 à 2014, le volume total de la dette mondiale a augmenté de 57 000 milliards de dollars pour atteindre la somme hallucinante de 200 000 milliards. Ce chiffre englobe toutes les formes de dettes. Pour ce qui est de la dette publique, c'est celle des États capitalistes les plus riches qui augmente le plus.

35 % par exemple pour les États-Unis à plus de 60 % pour le Japon, en passant par la France (38 %) et le Royaume-Uni (50 %).

Au niveau mondial, la dette explose en grande partie parce que les États empruntent toujours plus pour pallier l'absence d'investissements des capitalistes ou pour relancer l'économie comme ils le prétendent, alors qu'il s'agit juste d'aider les capitalistes. Mais jusqu'à quand ? La menace d'effondrement général lié

aux subprimes en 2008 et la crise des dettes publiques en 2011 avaient donné lieu à des déclarations énergiques des chefs d'État qui avaient parlé de réglementer le système financier. Mais ces dirigeants sont bien incapables de jouer le moindre rôle, même modérateur, dans la course vers l'abîme impulsée par les marchés financiers mus par l'appât du gain.

Antoine Ferrer